



Bulletin
Municipal de **Brignais**

MARS 1986 / N° 21

LA MUNICIPALITÉ

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme — Finances — Information — Personnel communal — Transports

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE INDUSTRIE-EMPLOI	M. MINSSIEUX	MM. BERTICAT , CLAER, CORTIAL, GURET, SAGNOLE, Mlle MARTORELL	
ASSOCIATIONS	M. DARFEUILLE Mme CHERMETTE	MM. RAFFIN , BERNOLLIN, Mmes CONSTANT, MARTORELL, VAN DEN BROECK	Mme LEBLANC
CULTURE-LOISIRS	Mme RAKOUTZ	MM. DARFEUILLE , CLAER, CORTIAL, FERLAY, Mmes GARDON , CHERMETTE, MARTORELL	Mme CORTIAL, MM. DUGAS-VIALJIS, MOUTIE
FÊTES ET CÉRÉMONIES	M. BERNOLLIN	MM. DARFEUILLE , CORTIAL	MM. DENIS, LOMBARD, MOUTIE
FINANCES	M. BERTICAT	Mmes GARDON , MARTORELL, MM. BRAND, CORTIAL, GENELOT, GURET	
INFORMATION	MM. THIERS , DARFEUILLE CORTIAL	Mmes MARTORELL, PIEGAY, MM. BRAND, BRUNOT	
JEUNES	MM. RIGAUD, BRUNOT	M. RAFFIN , Mme CHERMETTE, M. MIALON	Mlle GAILLARD MM. HARTEMANN, CHOUZY
PERSONNEL COMMUNAL	M. FAYOL	MM. DARFEUILLE , MASSON , Mmes GARDON , PIEGAY, PONTVIANNE	
SCOLAIRE	Mme GARDON , M. MINSSIEUX	MM. MASSON , MIALON, RIGAUD	Mme TATOT
AFFAIRES SOCIALES — Restaurant Arcades — 3 ^e Age — Aides Ménagères	M. ARNAUD Mme VAN DEN BROECK Mme PIEGAY M. RAFFIN	MM. BRUNOT, MIALON, Mmes CONSTANT, PIEGAY VAN DEN BROECK MM. BERNOLLIN, BRUNOT, Mme VAN DEN BROECK	M. DUGAS-VIALJIS, Mme LEBLANC M. REURE
SPORTS	M. MIALON	M. DARFEUILLE , ARNAUD, BERNOLLIN, VIRET	M. SAYER
TRANSPORTS	M. THIERS	Mmes PIEGAY, VAN DEN BROECK, M. CLAER	
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX — Economie d'Energie	M. MASSON M. MINSSIEUX	MM. BRUNOT, LAPLACE, RIGAUD, VIRET Mmes CHERMETTE, VAN DAN BROECK MM. BERTICAT , MASSON , BRAND	
URBANISME — Centre Ville — Permis de Construire — Environnement	MM. THIERS , MASSON M. VIRET M. VIRET M. SAGNOLE	MM. BERTICAT , ARNAUD, CORTIAL, Mme GARDON MM. MASSON , GURET, Mme CHERMETTE M. MINSSIEUX , DARFEUILLE , Mme PIEGAY	MM. DENIS, LACROIX, REURE Mmes LEBLANC, TATOT, M. DUGAS
VOIRIE	MM. MASSON , SAGNOLE	MM. FAYOL , BERNOLLIN, LAPLACE, DARFEUILLE Mme VAN DEN BROECK	MM. DENIS, FERROLIJET

Les noms des Adjoints apparaissent en caractères gras.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit sur rendez-vous, les mercredis de 17 à 19 h., et les samedis matin.
M. MASSON, le jeudi de 18 à 19 h. ou sur rendez-vous
M. DARFEUILLE, sur rendez-vous
M. MINSSIEUX, le samedi de 9 à 10 h.
M. FAYOL, le jeudi de 9 à 10 h.
Mme RAKOUTZ, le jeudi de 14 à 15 h.
M. BERTICAT, le samedi de 8 h. 30 à 10 h. 30
Mme GARDON, le mardi de 9 à 11 h.
M. ARNAUD, le samedi de 10 à 12 h.
M. VIRET, le samedi de 9 à 10 h.
M. MIALON, sur rendez-vous
M. RIGAUD, le mercredi de 18 à 19 h.

Notre page de couverture : Vision insolite du nouvel Hôtel de Ville les pieds dans la neige. (photo J. DUGAS)

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Commission du Bulletin :

Mme SOGNO

M. CORTIAL, M. DARFEUILLE, M. BRUNOT, Mlle MARTORELL, Mme PIEGAY

avec l'aide de MM. GONIN, TARRAL, MOREL, Mme ALTIERI

sommaire

3 Le Mot du Maire

VIE MUNICIPALE

- 4 Les dernières décisions du Conseil Municipal
- 18 Brignais et "Ville et Banlieue"
- 18 La Municipalité et les associations

AFFAIRES SCOLAIRES

- 6 La vie dans nos établissements scolaires
- 8 Concerts scolaires
- 8 Commission classes de découverte
- 8 L'informatique à la portée de tous
- 9 Carnaval 1986
- 10 Décentralisation scolaire : le point

FÊTES ET CÉRÉMONIES

- 11 40 ans d'amitié entre Brignais et Schweighouse
- 11 Jumelage Brignais-Hirschberg
- 14 Les jeunes et le jumelage
- 14 Assemblée constitutive de l'association du jumelage Hirschberg-Brignais
- 15 Parlons animation aux Arcades
- 22 Inauguration de l'Hôtel de Ville

INFORMATIONS

- 16 Votre Conseiller Général
- 17 Transports en commun : du nouveau ?
- 17 Une lettre du chef de gare de Brignais
- 18 A la recherche de ses racines
- 21 Un père méritant à Brignais
- 21 La ligue française contre le cancer communique
- 21 Brignais Associations : mise à jour
- 35 Naissance de triplés à Brignais
- 35 Les jurés d'Assises
- 41 Pharmacies ouvertes
- 42 Etat-Civil
- 44 Permanences en Mairie
- 44 Service entraide retraités

CULTURE ET LOISIRS

- 29 Que vous offre la bibliothèque municipale ?
- 29 Théâtre pour la jeunesse (RITEJ)
- 30 Mozart et Bach à l'église
- 30 La bulle d'or à Brignais
- 31 Exposition à l'Hôtel de Ville

VIE ÉCONOMIQUE

- 32 CLAUGER exporte son savoir-faire à Pékin

BATIMENTS

- 33 Eviter le gaspillage I
- 33 Economie d'énergie
- 34 La nouvelle bibliothèque
- 34 La nouvelle poste

URBANISME

- 36 Brignais pourra mieux vivre grâce au projet de quartier
- 36 Travaux effectués en 1985 sur notre commune
- 37 Voirie
- 38 Que d'eau I
- 38 Révision du P.O.S.
- 40 Les trottoirs de Brignais
- 43 Amélioration de la circulation en centre ville

ENVIRONNEMENT

- 38 Le Garon : un joyau pour Brignais
- 40 Le S.I.E.T.O.M.
- 40 Collecte des ordures ménagères

LUCIEN DEBAUNE

Boulangerie
Pâtisserie maison
Pains moulés
Pains spéciaux

81, rue Général de Gaulle - Tél. 78 05 31 76
69530 BRIGNAIS

CLAER Eric



Ebénistes
RESTAURATION
MEUBLES ANCIENS
MEUBLES SUR MESURES

10, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS - Tél. 78 05 11 97

RESTAURATION - TAILLE DE PIERRES
REVÊTEMENTS - ESCALIERS - DALLAGES - CHEMINÉES
TRAVAUX POUR BATIMENTS, APPARTEMENTS, MAGASINS
Granits - Marbres - Pierres - Ardoises



MARBRERIE GÉNÉRALE
DU RHÔNE

Tél. 78 83 73 60
47-49, av. Sidoine Apollinaire, 69009 LYON

RACE CARS of ENGLAND



et toutes marques anglaises

ACHAT • VENTE
RÉPARATION
RESTAURATION VEC

- 7, rue du Bief -
69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 57 89



Ne nous y trompons pas !



chers Brignairots,

Notre commune connaît actuellement un changement de dimension par la mise en service du nouvel Hôtel de Ville et l'ouverture du parc de 2,5 hectares.

Lors de l'inauguration, une foule nombreuse et motivée était à vos côtés — personnalités, élus, techniciens, collaborateurs — et venait témoigner de l'intérêt porté à cette réalisation dévoilée seulement quelques semaines auparavant par la chute des murs d'enceinte, offrant aux regards un nouveau cadre de vie.

Ce n'est que le début de la transformation de notre commune, laissant augurer l'esprit dans lequel nous envisageons, avec vous, l'aménagement du centre ville, entre autres par la rénovation des logements anciens et la liaison centre-ancien et Hôtel de Ville.

Au cours de cette journée, tous nos amis étaient là : en particulier par la présence de son Maire, de ses élus, de ses pompiers, notre filleule Schweighouse avec qui nous allons célébrer, au mois d'août, 40 ans d'amitié. Mais l'amitié a dépassé les frontières et nos nouveaux amis d'Hirschberg étaient venus planter symboliquement l'arbre de l'Amitié dans le nouveau parc donnant à cette journée une dimension internationale.

Mais revenons à la région, au département, à la commune et disons simplement que l'on parle désormais de Brignais à de nombreux kilomètres à la ronde et que beaucoup vous envient, vous Brignairots, car ils découvrent nos possibilités.

Sachez que votre mieux-être est notre principal souci et que nous poursuivrons notre action dans ce sens.

MICHEL THIERS □

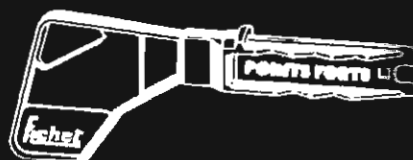
Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône

11-3-86

Pour avoir la CLÉ de la PROTECTION exigez

les **ETS. SANCHEZ**

POINTS FORTS FICHET



installation de portes blindées, alarmes,
coffres, films de protection de vitrage.

78 51 04 36

7ch. du Buisset 69600 OULLINS

Les dernières décisions du Conseil Municipal

Séance publique
du 23 mai 1985

• **Centre administratif. Avenant pour travaux supplémentaires.** Accepté par 22 voix pour, 5 contre et une abstention.

• **Programme d'investissement 85.** Souscription d'un prêt global de 5.170.000 F nécessaire à la réalisation des opérations d'investissements pour l'exercice 1985. Accepté par 23 voix pour, 5 abstentions.

• **Programme de voirie et d'assainissement.** Demande du concours de la DDE. Accepté par 28 voix.

• **Constitution du Syndicat d'Etude pour le traitement des ordures ménagères.** Accepté par 28 voix pour. Désignation de MM. Thiers et Sagnole comme délégués.

• **Participation de principe aux frais engagés par les associations participant au jumelage.** Accepté par 23 voix pour, 5 abstentions.

• **Emploi de subvention du Conseil Général pour le GAPP et la classe d'initiation du groupe scolaire Jean Moulin.** Il a été procédé à l'acquisition de matériel d'équipement pour ces classes d'un montant de 3.057 F. Le Conseil Municipal accepte par 28 voix pour le programme d'emploi de cette subvention.

• **Révision du S.D.A.U.** Le Conseil accepte à l'unanimité d'engager les procédures nécessaires à cette révision.

Séance publique
du 20 juin 1985

• **Exonération d'impôts locaux en faveur d'entreprises nouvelles créées en 85 et 86.** Exonération de la taxe foncière sur les propriétés et de la taxe professionnelle pour les entreprises créées ou reprises en 85 jusqu'au 31 décembre 1987, pour les entreprises créées ou reprises en 86 jusqu'au 31 décembre 1988. Accepté à l'unanimité.

• **Voie : programme de travaux 85, signature des marchés.** Pour un montant de 740.787 F TTC avec l'entreprise Beylat associée à

l'entreprise CLGB. Accepté à l'unanimité.

• **Avenant n° 1 à l'assurance dommage-ouvrage concernant la reconstruction du LEP.** Accepté à l'unanimité.

• **Demande de subvention au Conseil Général.** A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général :

- une subvention de 120.000 F pour les travaux de mise en conformité de la piscine municipale,
- une subvention de 120.000 F pour les travaux de réfection et de mise en conformité des bâtiments scolaires et de l'immeuble "le Vieux Moulin".

• **Attribution d'une subvention au Centre Social pour le projet animation de quartier été 85.** Une somme de 21.000 F sera versée dans ce cadre. Accepté par 23 voix pour, une abstention et une voix contre.

Séance publique
du 25 juillet 1985

• **Aide financière au foyer socio-éducatif du CES pour l'achat d'un photocopieur.** Attribution d'une subvention de 4.000 F acceptée à l'unanimité.

• **Voie : programme de travaux 1985, deuxième tranche appel d'offre ouvert.** M. le Maire est autorisé à l'unanimité à conduire cette procédure.

• **LEP G. Eiffel : travaux de maintenance programme 85. Financement des travaux et demande de subvention de l'Etat.** Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'exécution des travaux de traitement de boiserie extérieures et vote la dépense s'élevant à 4.852 F. De plus, il sollicite la subvention de l'Etat de 19.410 F.

• **CES Jean Zay : travaux de maintenance programme 85, financement de travaux et demande de subvention de l'Etat.** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux prévus d'aménagement de la classe d'EMT et vote la dépense s'élevant à 48.000 F. Il sollicite la subvention de l'Etat de 38.400 F.

• **Adhésion de la commune à la création d'un Syndicat Intercom-**

munal pour l'étude de l'implantation d'un théâtre régional populaire. Par 18 voix contre, 4 abstentions et deux pour, le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer à ce projet.

• **Projet de quartier : dépôt du dossier préalable auprès des services de l'Etat.** Accepté par 20 voix pour, 3 abstentions et une voix contre.

Séance publique
du 30 août 1985

• **Acquisition foncière.** Pour l'élargissement de la rue du Moulin et de la place du Marché, acquisition d'une parcelle de 1.438 m² appartenant à Mme Besson. Accepté par 21 voix et une abstention.

• **Projet de quartier. Demande de subvention et projet de convention.** Par 18 voix pour, 3 abstentions et une voix contre, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention et le projet de convention concernant ce dossier.

• **Plan informatique pour tous.** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention à intervenir entre l'Etat et la Commune dans le cadre du plan informatique pour tous.

• **Délégation du Conseil Municipal au Maire.** M. le Maire s'est vu déléguer par le Conseil Municipal un certain nombre d'attributions définies à l'article L 122.20 du Code des Communes et à l'article 23 de la loi 85.97 du 25 janvier 1985. Accepté à l'unanimité.

• **Emploi des fonds scolaires attribués au titre de l'année scolaire 1984-1985.** La somme de 12.690 F attribuée à la commune sera employée pour financer en partie l'achat d'un photocopieur au groupe scolaire Fournion. Accepté à l'unanimité.

• **Aide départementale aux communes participant aux frais de financement des collèges. Demande de subvention du Département.** Accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

• **Convention de conseil pour l'élaboration d'un schéma directeur informatique et bureauti-**

que. Choix du matériel et logiciel. Demande de subvention auprès de l'EPR. Accepté à l'unanimité.

Séance publique
du 26 septembre 1985

• **Approbation du compte administratif 84.** Approuvé par 21 voix pour, 4 voix contre et une abstention.

• **Enquête publique Recchia.** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation du dépôt de vieux métaux et matériels divers par Mme Recchia à cause des nuisances existantes du fait de la proximité de puits de captage.

• **Projet de quartier. Désignation des Conseillers Municipaux qui siégeront à l'association.** Sont désignés : Mme Piegay, MM. Arnaud, Brand, Genetot et Viret, par 26 voix pour et une abstention.

• **Programme voirie. Autorisation à poursuivre.** Accepté à l'unanimité.

• **Aménagement d'un local social aux Pérouses. Déclaration d'utilité publique. Acquisition.** Par 25 voix pour, et 2 abstentions, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter la DUP et à la poursuivre par la voie de l'expropriation, si aucune négociation à l'amiable ne peut être réalisée.

• **Acquisition d'une parcelle de terrain en vue de l'extension de la place du Marché.** Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition d'un terrain de 1.610 m² appartenant aux conjoints Sereno.

• **Subvention pour les sinistrés du tremblement de terre de Mexico.** Une subvention de 6.000 F est votée à l'unanimité et sera versée aux organismes suivants :

- Secours Catholique : 2.000 F
- Secours Populaire : 2.000 F
- Croix Rouge : 2.000 F

Séance publique
du 3 octobre 1985

• **Election prud'homale com-**

plémentaire. Nomination des membres de la commission communale prévue à l'article 513.3 du Code du Travail.

Sont nommés, pour les employeurs :
- Membre titulaire : Roger Guret
- Membre suppléant : Georges Lombard

pour les salariés :
- Membre titulaire : Maurice Blache
- Membre suppléant : Claude Brunot
Voté à l'unanimité.

• **Centre Administratif. Avenant pour travaux supplémentaires. Avenant n° 3. Contrat d'ingénierie.** Accepté par 17 voix pour, une voix contre et 8 abstentions.

Séance publique
du 25 octobre 1985

• **Budget supplémentaire de 1985.** Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 15.392.314 F. Accepté par 21 voix pour, 4 voix contre et une abstention.

• **Demande d'avance sur subvention pour le Centre Social.** Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 2 abstentions, vote une avance de 70.000 F qui sera allouée au Centre Social et Socio-Culturel au titre de l'année 1986.

• **Travaux de mise en conformité de la piscine municipale.** Demande de subvention au Conseil Général au titre des moyennes opérations. Accepté à l'unanimité.

• **Désignation d'élus pour les conseils d'administration et commissions permanentes du LEP et du CES de Brignais.** Sont désignés par 22 voix pour et 4 abstentions :

CES Jean Zay :
- Conseil d'Administration : Mme Gardon, M. Minssieux
- Commission Permanente : M. Minssieux
LEP G. Eiffel :
- Conseil d'Administration : MM. Guret, Claer, Viret - Suppléants : MM. Rigaud, Sagnole, Mme Piegay.
- Commission Permanente : M. Guret.

• **Répartition intercommunale des frais de fonctionnement et d'annuité d'emprunt des écoles**

publiques primaires et maternelles. Le Conseil décide à l'unanimité pour l'année scolaire 1986-1987, d'accueillir dans les écoles de Brignais, des enfants des communes extérieures sans une participation financière de la commune d'origine.

• **Travaux mixtes sur le CD.42. Construction des trottoirs. Participation financière de la commune.** Le projet de travaux neufs pour la construction de trottoirs est accepté à l'unanimité avec un financement pour moitié par la commune, pour moitié par le département.

• **Travaux mixtes sur le CD.25. Construction de trottoirs. Participation financière de la commune.** Le projet de travaux neufs pour la construction des trottoirs est accepté à l'unanimité avec un financement pour moitié par la commune, pour moitié par le département.

Séance publique
du 20 décembre 1985

• **Proposition d'affectation de la maison Sommer au Centre Social.** Par 19 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, le Conseil Municipal approuve la proposition suivante : la Maison Sommer sera attribuée en totalité au Centre Social après le déménagement du cadastre et ce, à titre provisoire. Après déménagement de la bibliothèque, le Centre Social libérera la Maison Sommer en totalité et les deux appartements de la rue Simondon. En échange, lui sera affectée la totalité de la Maison Gutton.

• **Centre Administratif. Classement de l'Hôtel de Ville dans le domaine public de la commune.** Accepté à l'unanimité.

• **Local des Pérouses. Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Général.** Accepté par 25 voix pour et une abstention.

• **Economie d'énergie. Programme travaux 85. Appel d'offre ouvert. Choix d'entreprise.** Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à mener ce dossier.

La vie dans nos établissements scolaires

EFFECTIFS 85-86

Les écoles publiques

	Primaires		Maternelles	
		Classes		Classes
A. SIMONDON	120	5	—	—
Cl. FOURNION	275	11	266	9
A. LASSAGNE	130	6 (1)	91	4
J. MOULIN	227	11 (2)	97	4
TOTAL	752	33	454	17

(1) dont 1 classe de perfectionnement

(2) dont 1 classe d'initiation pour les enfants vivant en France depuis moins de deux ans.

TOTAL : 1.206.

L'école privée

Primaire	Classes	Maternelle	Classes
135	5	93	3

TOTAL : 228.

Le collège Jean Zay

dont les 571 élèves sont répartis en :
7 classes de 6^e
7 classes de 5^e
4 classes de 4^e
4 classes de 3^e
ainsi que 2 classes CPPN

Le LEP Gustave Eiffel

290 élèves dont 50 sont de Brignais.
Les formations assurées sont :

1. Secteur industriel

C.A.P. Menuiserie Bâtiment et Agencement

C.A.P. Métallerie

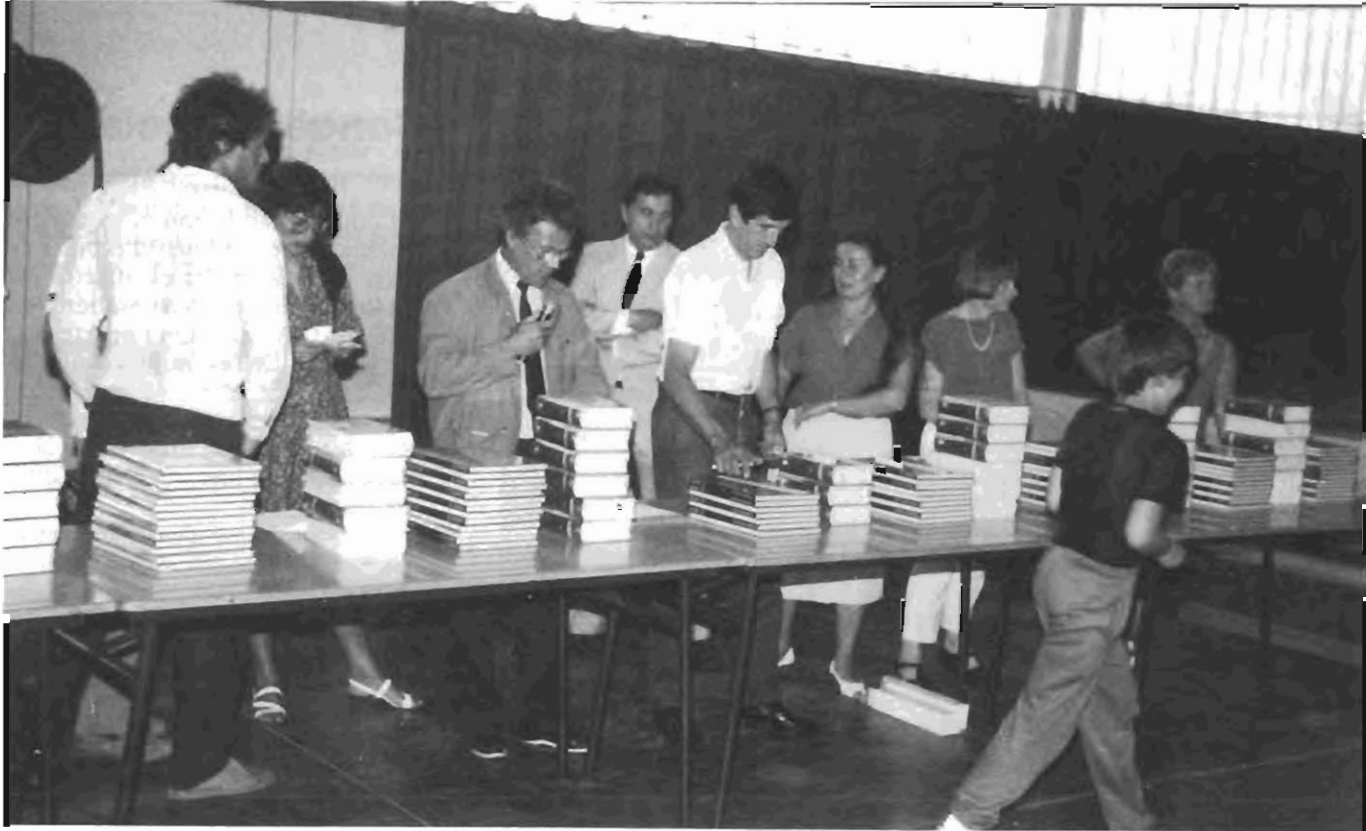
B.E.P. Bois

Formation complémentaire 1 an
Menuiserie Métallique (post BEP/CAP).

2. Secteur tertiaire

BEP Comptable

BEP Commerce.



L'année scolaire a commencé sur le plan de la structure pédagogique et sur le plan matériel de manière tout à fait satisfaisante dans l'ensemble.

Cependant une baisse d'effectif s'est fait sentir dans les écoles primaires et maternelles publiques : 60 élèves de moins que l'an dernier, ce qui a eu pour conséquence, la fermeture de deux classes primaires aux groupes Claudius Fournion et André Lassagne.

Les effectifs du collège et du lycée d'enseignement professionnel sont stables et même en légère hausse pour ce dernier.

Notre commune comptait en 1983 près de 15 % de sa population scolarisée dans les différents établissements ; ce taux était très nettement supérieur à la moyenne nationale. De par les phénomènes démographiques liés à la dénatalité, quelques retours de familles étrangères dans leur pays, la chute des effectifs d'enfants scolarisés est maintenant plus importante dans notre commune que sur le plan départemental et national.

Le sport du mercredi après-midi

80 enfants des écoles primaires publiques participent à des activités sportives, dans le cadre de l'USEP. Ils sont encadrés par six moniteurs : des maîtres, mais aussi de jeunes étudiants intéressés par le contact avec les enfants et... le sport.

Cette activité organisée par les directeurs d'écoles est entièrement soutenue et financée par la commune. Son coût s'est élevé à 40.000 F pour l'année 1984-1985.

Distribution des prix

C'était en juin dernier que 189 élèves de CM2 des écoles publiques recevaient solennellement à l'occasion de la remise des prix, un dictionnaire ou un atlas au choix offert par la commune.

Les 24 élèves de CM2 de l'école privée et les 12 élèves de Schweighouse ont été récompensés de même.

Distribution de lait dans les écoles maternelles

Ce sont 6.600 litres de lait qui ont ainsi été distribués pendant l'année 1984-1985.

M.T. GARDON □



Si seulement les grands faisaient comme nous !

L'atelier de menuiserie du L.E.P. Gustave-Eiffel.



Félicitations
à Laurent ECK
Lauréat du
Concours
Général 1985
en technologie
(électronique).
Né le 4 octobre
1967, élève de
Terminale F2
au lycée Edouard
Branly à Lyon 5^e.



Commission classes de découverte

Après une année de pause, l'organisation des classes de découverte a repris cette année, grâce à une subvention municipale globale de 79.057,50 francs qui allège le prix des séjours notamment pour les familles défavorisées, mais aussi grâce au dévouement des membres de la commission classes de découverte et à la bonne volonté des enseignants qui acceptent de partir.

Ainsi, du 3 au 11 octobre 1985, ce sont deux classes de CE1 et CE2 (Mmes Bel et Danneyrolles) du groupe scolaire C. Fournion qui se sont transportées à "Horizon 2000" au Chambon-sur-Lignon. Neuf journées bien remplies de découverte de la région pour 47 enfants :

- Visite de musées, de ferme, d'un centre équestre, d'une scierie, d'une menuiserie, d'une radio libre.
- Découverte de la forêt, hélas sans champignons, guidée par un pépiniériste.
- Découverte et étude de la rivière Le Lignon, un peu à sec !
- Pique-nique au château de Rochebonne.

Le centre d'hébergement était adapté et confortable, l'accueil chaleureux et l'équipe d'encadrement compétente et sympathique. La nourriture fut appréciée de tous par sa qualité et sa variété. Pour parfaire cette ambiance favorable, le travail de découverte était bien sûr coupé de jeux à l'extérieur, de veillées et de chants.

Voilà pour les enfants de bonnes bases de travail pour cette année sco-

laire et d'excellents souvenirs de cette expérience de vie collective.

En septembre une classe de CM2 de l'école Simondon est partie à Marlihes. En février-mars, ce sera le tour de quatre classes des groupes scolaires J. Moulin et A. Lassagne, soit au total sept classes concernées pour des séjours variant de six à neuf jours qui représentent 1.231 journées/enfant.

Le responsable de la commission
classes de découverte
R. LABELLE □

L'informatique à la portée de tous

Dans le cadre du "Plan Informatique pour Tous", 120.000 ordinateurs ont été installés dans les établissements d'enseignement public.

Sur notre commune, près de 750 enfants sont concernés puisque les groupes scolaires A. Lassagne et C. Fournion sont dotés, depuis novembre 85, d'ordinateurs professionnels MO5. Parallèlement, il a été alloué aux écoles A. Simondon et J. Moulin une "configuration minimale", c'est-à-dire un ordinateur TO7. Notons que pour des raisons de commodité, le matériel en question est jumelé à celui de deux autres groupes scolaires.

Ce matériel est mis à disposition à titre gratuit par l'Etat mais la Muni-

Concerts scolaires

Comme chaque année, nos petits écoliers ont eu le loisir d'écouter de belles œuvres musicales offertes par la Municipalité en collaboration avec l'ADDIM (Association Départementale pour la Diffusion de l'Initiation Musicale). En effet, cet organisme sélectionne les meilleurs concerts pour les diffuser dans les écoles, Maisons de Jeunes, Centres Culturels, etc...

C'est ainsi que deux représentations de "Flûte et clavecin" avec Marie-Christine Pinget, ont été offertes le 21 novembre 1985 aux élèves de CE2, CM1, CM2 et classe de perfectionnement ; une musique brillante, reflet des salons dorés du Roi Soleil.

Les enfants ont pu découvrir la grande étendue sonore couverte par les cinq flûtes à bec : le sopramino, le soprano, l'alto, le ténor et la basse.

Le 20 décembre 1985, le gymnase résonnait à nouveau des applaudissements des plus petits où le Conte Musical "Babar" avec l'ensemble Akroma leur était présenté.

Un piano, un synthétiseur et des percussions pour une histoire plaisante sur la musique de Francis Poulenc.

C'est donc en tout environ 1.000 enfants qui ont été sous le charme de la musique. Devant l'intérêt des enfants pour ce genre de spectacles, nous ne pouvons que nous réjouir et constater une fois de plus que la musique est vraiment "l'art de la communication". **M. RAKOUTZ** □

Maire et des autorités préfectorales, Brignais, comme Villeurbanne et Tarare, a été retenue comme ville pilote. Il s'agit de permettre aux artisans et commerçants de notre commune d'utiliser les micro-ordinateurs

dans le cadre de leur profession. Grâce à la volonté de M. Eck, proviseur, c'est au LEP G. Eiffel que se dérouleront ces activités qui n'en doutons pas seront bénéfiques à tous. **M.A.-M.T.** □



Rentrée scolaire : un problème en primaire...

Les perturbations subies par les élèves de la classe de CP-CE1 de l'Ecole C. Fournion ont fortement sensibilisé l'ensemble de la Municipalité, attachée depuis toujours au bon fonctionnement du secteur scolaire, et à l'heure où les lois de décentralisation lui confie encore plus de responsabilités en ce domaine.

Depuis la rentrée scolaire, six instituteurs se sont succédé dans cette classe sur le mi-temps complétant celui de l'institutrice titulaire.

Soutenant la mobilisation des parents d'élèves, M. le Maire et Mme l'Adjointe aux Affaires Scolaires se sont entretenus avec M. l'Inspecteur départemental de l'Education Nationale, et ont souligné la gravité des perturbations qu'ont subies ces jeunes élèves.

Grâce à la volonté de tous les intervenants, il semble aujourd'hui que cette classe de CP-CE1 puisse poursuivre une année scolaire sans heurt. **M.A.** □

Carnaval 1986

Cette année encore, 5 à 600 enfants des écoles maternelles et primaires ont répondu présents pour cette manifestation du mardi 11 février avec leurs magnifiques costumes confectionnés seuls ou avec l'aide des parents.

Un lâché de 300 ballons environ égaya pendant quelques instants le ciel brignairot à la recherche du bon vent afin d'aller le plus loin possible.

Fin mars, nous saurons quels sont les gagnants, ceux-ci seront prévenus individuellement pour la remise des récompenses.

Le concours de costumes ne manqua pas d'intérêt et les enfants obtinrent un succès auprès du public de parents, d'amis et de copains. Les gagnants furent récompensés par des lots offerts gracieusement par les différentes banques brignairottes que je remercie vivement.

Un goûter clôtura cette matinée, servi par des responsables et des parents bénévoles. Encore merci à tous.



Le Carnaval à Brignais...
il y a une vingtaine d'années.

Je remercie également mes collègues élus pour l'aide qu'ils m'ont apportée ainsi que M. le Maire pour sa visite lors du concours de déguisement.

L'an prochain, envisageons un

nouveau Mardi Gras avec l'aide de tous, peut-être sous une autre forme, mais pour cela, rencontrons-nous, parlons, faisons des propositions, nous sommes ouverts à toute suggestion. **GUY BERNOLLIN** □

Décentralisation scolaire : le point...

La loi du 22-7-83 relative à la décentralisation scolaire trace de nouvelles lignes quant à la répartition des responsabilités entre les différentes collectivités locales. La commune de Brignais reste propriétaire en titre des locaux scolaires (écoles, CES, LEP) situés sur son territoire, mais le CES J. Zay et le LEP G. Eiffel, dont l'Etat était attributaire, passent au 1-1-86 sous le contrôle direct, du Département pour le CES et de la Région pour le LEP.

La traduction effective de cette nouvelle répartition se manifeste sur le plan des charges financières. Si avant l'application de cette loi, la commune intervenait pour 36 % dans les charges de fonctionnement du CES, et participait conjointement à l'Etat aux frais d'investissement, elle n'a désormais plus que la charge financière des écoles primaires et maternelles.

Parallèlement, une commune a la faculté de pratiquer un système d'"appel de responsabilité" par lequel elle prend en charge une opération d'investissement (gros équipement, reconstruction, extension) aux lieu et place de la collectivité attributaire.

Responsabilité accrue pour la Commune

La loi du 22-7-83, relative à la décentralisation en matière d'enseignement, confère à la commune plus de latitude quant à l'utilisation et la destination des bâtiments scolaires implantés sur son territoire.

Propriétaire des locaux des écoles primaires et maternelles, la commune en assure l'équipement, l'entretien et le fonctionnement. De plus, c'est désormais le Conseil Municipal qui décide de l'implantation et de la création de classes et écoles, nécessaires au bon fonctionnement du service de l'enseignement.

Dans cette optique, il est donc logique que la commune, responsable des bâtiments, puisse en disposer et en faire bénéficier ses administrés. C'est pourquoi l'utilisation des locaux scolaires est désormais une prérogative du Maire qui, après avis du chef d'établissement, peut autoriser l'organisation d'activités à caractère sportif, culturel, socio-éducatif en dehors des heures de cours. Une convention est établie à cet effet entre les organisateurs et le représentant de la commune.

De même, la commune peut organiser en son nom propre de nombreuses activités complémentaires.

La commune dispose donc de plus de responsabilités, mais aussi de plus d'aisance pour l'utilisation à bon escient des locaux scolaires, ceci dans l'intérêt et au bénéfice de tous les Brignaisiens...

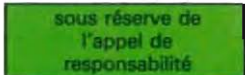
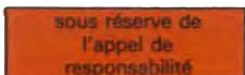
*Il ne faut cependant pas perdre de vue que ces salles ne doivent être utilisées que si les autres salles communales sont prises ou inadap-
tées et que la propreté doit y être de rigueur.*

M.A. □

Le schéma ci-dessous, permettra une meilleure appréciation de la nouvelle répartition des compétences de chacune des collectivités concernées.

AVANT LA LOI DU 22-7-1983

APRÈS LA LOI DU 22-7-1983

	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	FRAIS D'INVESTISSEMENT	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	FRAIS D'INVESTISSEMENT
ÉCOLES				
C.E.S.				
L.E.P.				

Commune 
Département 
Région 
Etat 

* Jusqu'au 1-1-90, un système transitoire fait participer les communes aux dépenses des collèges : pour les frais de fonctionnement, la contribution, fixée par le Département, dépend du total des dépenses des collèges du département. Pour les frais d'investissement, les communes contribuent aux seules dépenses des collèges où elles envoient des élèves.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

NOS SPÉCIALITÉS : Brioches aux Fruits, Saint-Genix, Pain au vieux levain, Pain aux noix, Pain aux grattons, Pain à l'huile d'olive, Pain de campagne

Simon EXPOSITO

154, avenue Clemenceau - 69230 ST-GENIS-LAVAL - Tél. 78 56 08 79

FÊTES ET CÉRÉMONIES

40 ans d'amitié entre Brignais et Schweighouse

Les 30 et 31 août, Schweighouse sera en fête.

En effet, le 40^e anniversaire du parrainage entre nos deux communes donnera lieu à des festivités auxquelles participera bien sûr une délégation de Brignais.

Quarante ans d'une amitié faite d'échanges constants, de participations réciproques à la vie de nos communes, d'amitiés individuelles qui se sont créées au fil des années. Et c'est plus que la relation d'amitié entre deux communes mais aussi

l'amitié de deux populations, qui s'est épanouie de façon harmonieuse, pour la plus grande satisfaction de tous.

Schweighouse nous a fait la joie de participer, avec son Maire, quelques Adjoints et Conseillers Municipaux, et des Sapeurs Pompiers, à l'inauguration de l'Hôtel de Ville le 14 décembre dernier.

C'est d'ailleurs une charmante petite Alsacienne, qu'accompagnait un jeune Brignais, qui a présenté les ciseaux à M. Barre et à M. le

Une visite de Brignais à sa filleule.



Préfet Carrère pour couper le ruban tricolore.

Schweighouse est associée depuis le début à nos démarches à la recherche d'une ville jumelée, et plus particulièrement Hirschberg et ses édiles ont participé à la réunion commune du 14 décembre en vue de ce jumelage.

Schweighouse — trait d'union entre nos deux villes — ne peut qu'avoir un important rôle à jouer de par sa situation géographique et la profonde amitié qui nous lie à nos filleuls alsaciens. H.S. □



M. Deiber, Maire de Schweighouse, et M. Thiers, Maire de Brignais.

JUMELAGE HIRSCHBERG-BRIGNAIS : Le Conseil Municipal de Hirschberg, le 8 septembre 1985.



MOS

Tel. 78 89 42 06

Jumelage Brignais-Hirschberg

Dans le bulletin municipal n° 20, après le compte rendu des premiers échanges effectués entre groupements ou associations de nos deux villes, un certain nombre de projets avaient été élaborés. Qu'en est-il aujourd'hui et comment se présente l'avenir du jumelage en ce début 86 ?

Au chapitre "opérations réalisées"

On peut noter :

- A Schweighouse les 16 et 17 mars, une réunion regroupait les trois délégations de Hirschberg, Schweighouse et Brignais, organisée par la Municipalité de Schweighouse.

- La visite officielle du Conseil Municipal de Hirschberg qui est venu à Brignais les 7 et 8 septembre 1985. Durant ce court séjour, le Maire de Brignais et son Conseil Municipal ont présenté, d'une façon aussi complète que possible, Brignais à nos hôtes, conduits par le Bourgmestre M. Oeldorf.

- Le séjour de 30 scolaires allemands, opération faisant suite à la visite à Hirschberg des élèves du CES Jean Zay, effectuée en juillet 1985. Les jeunes Allemands arrivés le samedi 19 octobre sont repartis le lundi 28, après avoir, durant la semaine, participé avec leurs correspondants français aux cours du CES

M. et Mme Oeldorf, au cours de la "soirée française" organisée à Hirschberg en l'honneur de Brignais.



(un peu), découvert Brignais, Lyon et les alentours (beaucoup).

- La participation à l'inauguration de l'Hôtel de Ville de Brignais, d'une petite délégation du Conseil Municipal de Hirschberg conduite par le Bourgmestre, elle comprenait des représentants des différentes composantes du Conseil (CDV - PSD - FWV).

Cette délégation s'est associée d'une manière très sympathique aux cérémonies, en plantant à proximité du nouvel Hôtel de Ville, l'arbre de l'amitié (un tilleul argenté) qui symbolisera dans les années à venir ce sentiment très fort entre nos deux villes.

- Dans le sens Brignais-Hirschberg, il faut noter un court séjour de la Commission Jeunes du Jumelage, qui a voulu réunir sur place une documentation (photos et films) destinée à informer les Brignairois, ce qui a d'ailleurs été fait le soir du 8 décembre sur un stand franco-allemand. Un groupe d'industriels s'est également rendu à Hirschberg début septembre pour une rencontre, qui

devait être suivie d'effets, puisque d'autres opérations sont prévues courant 86.

- Enfin, dernier point, et non le moindre, l'assemblée générale constitutive de l'Association pour le Jumelage Brignais-Hirschberg, qui a eu lieu le 30 janvier 1986, salle polyvalente du LEP Gustave Eiffel. Une centaine de personnes y ont assisté et le compte rendu de cette réunion figure en annexe à cet article. Il faut simplement rappeler ici que c'est le Comité de Jumelage, c'est-à-dire l'organisme chargé de la direction et de l'administration de cette association qui dorénavant aura la charge de coordonner et organiser le programme d'échanges franco-allemands. Sa tâche est donc importante, surtout sur le plan financier !

- En dernière minute, M. le Maire et Mme Thiers se sont rendus à Hirschberg pour la préparation du jumelage.

Au chapitre "projets"

Sont prévus dans l'ordre :

- Une deuxième série d'échanges scolaires, avec la première phase représentée par le séjour de vingt jeunes Français à Hirschberg du 15 au 24 mars 1986.

- La visite du Conseil Municipal de Brignais à son homologue de Hirschberg les 19 et 20 avril.

- Un déplacement (sur deux roues évidemment !) du Cyclo Club de Brignais pour Pentecôte. Pour la phase retour, le mode de transport reste encore à définir.

Pour les visites, sont à noter :

- Celle de l'Université Populaire de Hirschberg (VHS) qui séjournera du 1^{er} au 4 mai. Cette institution rassemble des gens de tout âge et de toute condition, qui veulent apprendre ou se perfectionner dans des domaines qu'ils ne connaissent pas (ou mal). Il est possible de pratiquer un grand nombre d'activités qu'elles soient culturelles, pratiques ou éducatives et c'est le cas en particulier des cours de langue, dont bien entendu le français !

- Du 16 au 21 juin, un groupe d'une vingtaine de jeunes étudiants (15/16 ans) donc pour l'instant hors du cadre normal d'échanges scolaires avec CES, passera une période de pré-vacances studieuses, leur hébergement étant prévu au lycée agricole de Saint-Genis-Laval.

- D'autres projets ont bien sûr été évoqués mais sont encore à confirmer.

Nous pensons en premier lieu aux cérémonies officielles de jumelage qui pourraient avoir lieu fin juin à Hirschberg et peut-être en septembre à Brignais.

Le comité de jumelage rappelle que toute opération d'échange envisagée dans le cadre du jumelage Brignais-Hirschberg doit **au minimum** faire l'objet d'une information par le groupement (ou l'association) qui envisage de l'organiser. C'est la condition, semble-t-il nécessaire, pour éviter des situations délicates (pour l'hébergement par exemple) dues à l'inflation des déplacements et au mauvais équilibre des dates. J.D.

M. Klaus Reinhard, membre du Comité de Jumelage de Hirschberg, nous a fait parvenir fin décembre 85 cette lettre à votre intention :

Chers Brignairois, nos chers amis,

J'ose utiliser ce titre, parce que les impressions que les quarante jeunes Allemands de Hirschberg ont remportées lors de leur séjour à Brignais, au mois d'octobre, m'entraînent à ne pas parler d'une amitié souhaitable, mais d'une amitié déjà réalisée entre Brignais et Hirschberg.

Nos jeunes sont prédestinés, grâce à leur spontanéité et à leur naïveté positive, à créer des liens qui sont la base nécessaire pour soutenir la paix en Europe.

Nous avons le cœur gros de quitter Brignais, grâce à votre hospitalité, chers amis. Cette hospitalité s'est manifestée partout, dans les familles accueillantes, qui ont sacrifié beaucoup de temps et d'efforts pour rendre notre séjour le plus agréable possible. Un grand merci aussi à M. Perrier, principal du collège Jean Zay, qui, au nom de ses collègues sympathiques et de ses aides attentionnées, nous a si cordialement reçus. Il a parfaitement organisé notre séjour et je tiens à mentionner les mérites des représentantes des parents, Mme Tollet et Mme Boute, pour n'en citer que deux.

Nous garderons également un merveilleux souvenir de la soirée au Centre des Jeunes organisée par Caroline Gaillard et son excellente équipe. Malheureusement, cette soirée a semblé trop courte à tous les participants. Mais c'est plutôt un compliment, me semble-t-il.

Nous avons l'impression que l'idée du jumelage et en même temps de l'accord entre les Français et les Allemands a occupé à Brignais, parmi la population et surtout parmi les jeunes, déjà un grand terrain. Nous souhaitons que ce développement continue et qu'il reste toujours vivant.

Je ne cache pas ma reconnaissance vis-à-vis de M. le Maire Michel Thiers et de son comité de jumelage qui, depuis les premières heures de notre contact, se sont engagés avec dynamisme dans la création de notre jumelage. L'accueil au gymnase et la sortie de notre groupe à Lyon, tous les deux organisés par la municipalité de Brignais, en sont la preuve.

Le "au revoir" que nous avons prononcé à la fin de notre visite est un mot sincère. Nous attendons nos jeunes amis de Brignais au printemps 1986 à Hirschberg. Nous espérons pouvoir vous revoir, dans notre paysage pittoresque grâce aux arbres fruitiers en fleurs et pouvoir répondre à votre hospitalité.

Je me permets de vous adresser, aussi au nom de mes élèves, les meilleurs vœux de Noël et de Nouvel An.

KLAUS REINHARD

A propos du jumelage

Le Comité de Jumelage envisage de créer des cours d'allemand pour les Brignairois qui voudraient acquérir des notions permettant de faciliter la vie courante et les problèmes de conversation pratique.

Toutes les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au plus vite (le nombre d'inscrits conditionnant les frais d'inscriptions) auprès de Mme FAYLE, tél. 72 31 60 54, ou Mme BOUTE, tél. 78 05 48 58. Date limite : 18 avril 1986.

Un concours de dessin pour la création d'un motif rappelant le jumelage Hirschberg-Brignais est organisé par le Comité de Jumelage et ouvert à tous les Brignairois. Ce dessin (destiné par exemple à orner des tee-shirts...) devra s'inspirer des blasons ou caractéristiques de nos deux villes.

Le projet, limité à trois couleurs maximum, devra être présenté sur papier blanc, format 21 x 15 (avec au verso nom et adresse de l'auteur).

Date limite d'envoi en Mairie (à l'attention du Comité du Jumelage) : 18 avril 1986.

Pour tous détails complémentaires, appeler Mme FAYLE, tél. 72 31 60 54, ou Mme BOUTE, tél. 78 05 48 58.



Les scouts de Hirschberg lors de leur séjour cet été à Brignais.

**Discours prononcé par M. Oeldorf, Maire de Hirschberg
à l'occasion de la plantation d'un tilleul le jour
de l'inauguration de la nouvelle Mairie de Brignais
le 14 décembre 1985**

Monsieur le Maire, Chers Brignairots,
Ce n'est pas le hasard si nous essayons d'embellir aujourd'hui le parc de votre magnifique mairie avec cet arbre. Nous espérons que notre arbre s'enracinera profondément dans le sol fécond que vous avez préparé pour lui, comme notre sympathie s'enracinera profondément dans vos cœurs.

Ce n'est pas le hasard non plus si cet arbre est un tilleul. Bien sûr nous aurions pu vous offrir un chêne, arbre sacré des anciens Germains, symbole de force et de courage. On aurait pu également imaginer que les habitants de Hirschberg vous offriraient un arbre fruitier, tels qu'ils embellissent au printemps à milliers d'exemplaires notre région natale.

Cependant nous préférons vous offrir un tilleul pour des raisons multiples : le tilleul est, grâce à sa beauté, le plus populaire des Allemands. Les "Lieds" romantiques et folkloriques en sont une preuve.

Au centre de presque chaque village on trouve un tilleul municipal sur une place, rendez-vous des amoureux et également des vieux habitants désirant faire un brin de causerie. On peut facilement expliquer la fascination exercée par le tilleul :

- les feuilles sont grandes et en forme de cœur,
- le bois n'est pas dur, il est tendre et par sa tendresse, le bois préféré des sculpteurs gothiques et de la Renaissance,
- les fibres végétales servent à tresser des liens,
- les fleurs du tilleul répandent un parfum agréable et une fois séchées, produisent une excellente tisane à effet calmant.

En langue allemande la traduction des mots "calmer" et "tilleul" est rendue par des mots de même racine étymologique "lindern" et "Linde". Voilà pourquoi le tilleul a remporté notre suffrage.

Il ne faut pas oublier de vous révéler que votre tilleul a un frère aîné à Hirschberg. En effet, nous possédons un tilleul centenaire dont la large couronne abrite une petite place pittoresque nommée la "Lindenplatz" (place du tilleul). Il y a également une rue du tilleul, la "Lidenstrasse" et une fontaine du tilleul la "Lindenbrunnen".

Nous espérons que pour votre joie et pour la nôtre, ce petit arbre continuera à croître et à embellir, comme notre amitié dans vos cœurs.

Assemblée générale constitutive de l'association de jumelage Hirschberg-Brignais

Réunion tenue dans la salle polyvalente du LEP Gustave Eiffel. Une centaine de participants.

M. le Maire a refait l'historique des relations entre nos deux villes (depuis août 1984, date du premier contact) et des échanges réalisés courant 85.

Après lecture du projet de statuts et approbation du public, l'élection des membres du Conseil d'Administration appelé "Comité de Jumelage" a eu lieu. 14 candidats s'étant présentés, ont été élus : Mme Boute, MM. Dammborg, Fayle, Jac-

quin, Sayer et Mlle Gaillard.

Représenteront au sein de ce comité, le milieu enseignants : M. Perrier, principal du CES, et Mme Musy, professeur d'allemand.

En plus, les trois membres de droit représentant le Conseil Municipal en plus du Maire seront : Mme Chermette, MM. Bernollin et Darfeuille.

C'est le 13 février qu'a été élu le bureau officiel de ce comité de 12 membres, qui pourra alors activement continuer le travail si bien commencé et développer les relations entre les deux villes.

Les jeunes et le jumelage

Toussaint 85

Gare de Perrache. Je pars aujourd'hui avec trois autres jeunes de la commission, à Hirschberg. Notre but ? Partager quelques jours de la vie allemande, filmer, photographier, interviewer, pour informer les jeunes Brignairots.

Notre séjour se passe bien, et nous manquons malheureusement de temps pour tout visiter. Malgré tout, pour notre reportage, il se révèle enrichissant : balade en forêt, pique-nique, cinéma, visite de Heidelberg, concert à l'Opéra, journée au domaine nautique de Miramar, veillée familiale...

8 décembre 85

Installés devant l'ancienne mairie, à côté du cidre et des marrons chauds, nous présentons à la population le fruit de notre reportage à Hirschberg. Des séances de diapos et de films se succèdent, présentant Hirschberg, sa région, ses habitants. Notre stand est égayé de panneaux photos et de grands posters de l'Institut Goethe, et il attire de nombreux passants. Notre animation est une réussite...

La commission
"Jeunes" : bilan 85

La commission s'est montrée assez active et a pris un bon départ dans le jumelage. Ayant eu jusqu'alors une influence réduite sur les jeunes Brignairots, elle espère en 86 être à la base de nouveaux et fructueux échanges, et permettre à de nombreux jeunes de vivre l'expérience intéressante d'un voyage à Hirschberg et d'un échange continu avec nos amis d'outre-Rhin.

CAROLINE GAILLARD
Responsable de la commission "Jeunes"

CONSTITUTION DU BUREAU
Président : M. Michel Thiers, Maire de Brignais, Conseiller Général
Vice-Présidents : MM. Darfeuille et Jacquin
Secrétaire : Mme Boute
Secrétaire-adjointe : Mme Musy
Trésorier : M. Sayer.

Les échanges prochains, tels qu'ils sont programmés actuellement sont :

• **d'ordre scolaire** : avec une vingtaine d'élèves du CES séjournant à Hirschberg du 15 au 24 mars, puis un groupe de jeunes n'appartenant pas (ou plus) au CES qui vont à leur tour à Hirschberg pour les congés de Pâques ;

• **d'ordre sportif** : avec un déplacement en bicyclette du Cyclo-Club de Brignais pour Pentecôte ;

• **d'ordre municipal** : aussi, avec la visite officielle du Conseil Municipal de Brignais prévue pour les 19 et 20 avril 1986 à Hirschberg.

Dans le sens Hirschberg à Brignais, c'est l'Université Populaire qui nous rendra visite entre le 1^{er} et le 4 mai, afin de faire connaissance avec Brignais et la région lyonnaise.

Mais cette liste n'est que provisoire et d'autres échanges seront sans doute à étudier. Le comité de jumelage demande à en être informé afin de maintenir une certaine harmonie.

Enfin les cérémonies du jumelage pourraient avoir lieu cet été. J.D. □

ASSOCIATION JUMELAGE HIRSCHBERG-BRIGNAIS

RECHERCHE
4 jeunes filles de 13-14 ans
intéressées par l'équitation et les chevaux pour la période du
15 au 24 août 1986.
pour un camp à Hirschberg.

Faire offre de candidatures à :
- Mme FAYLE, maison des associations Vx Moulin : 72 31 60 54
- Mme BOUTE : 78 05 48 58

Parlons animation aux Arcades

Quoi de neuf à la Résidence pour 1986 ?

Tout d'abord les vœux de jour de l'an où M. et Mme Thiers étaient conviés et qui réunissaient 60 résidents au cours d'un goûter sympathique.

Le 9 janvier, tirage des Rois, club et résidents, 150 personnes assistaient à cet agréable après-midi.

Le 14 janvier, M. le Maire a fait aux résidents les honneurs de l'Hôtel de Ville, où une collation clôturait cette visite très appréciée. Un car Fontana était mis gracieusement à leur disposition.

Le 23 janvier, loto avec de nom-

breux lots dans une chaude ambiance et bonne humeur.

Mardi gras : bal masqué à l'occasion duquel les résidents ont su prouver qu'ils étaient capables de s'amuser, ils avaient préparé en grand secret de beaux costumes. Une buvette, où l'on pouvait également déguster bugnes et brioches aux fruits, était à la disposition de tous.

Tout le monde a participé avec beaucoup d'entrain.

L'année commence seulement, nous espérons qu'il y aura d'autres bons moments aussi agréables à passer ensemble.



Une visite spéciale a été organisée pour les Arcadiens, compte tenu de l'affluence le jour de l'inauguration.



Votre Conseiller Général

SON ROLE - SON ACTION

Dans le bulletin municipal n° 19 vous avez pu vous familiariser avec le Conseil Général et ses membres élus, les Conseillers Généraux : leurs rôles et leurs responsabilités.

Après un an de mandat, le Maire, vous rend compte de son activité.

Elu en mars 1985, Conseiller Général du Canton de St-Genis-Laval, je me suis efforcé depuis de remplir ce rôle avec conscience, me mettant au service des quatre communes (Brignais, Chaponost, St-Genis-Laval, Vourles) et au service du département.

Naturellement, ce deuxième mandat ne nuit pas à la charge du Maire ; bien au contraire, il la conforte, grâce à la richesse des dossiers dont nous avons la charge, les échanges fructueux avec les autres élus, les autres communes. La responsabilité de Conseiller Général permet d'avoir une vue plus globale des choses et donc d'être plus efficace, particulièrement pour faire avancer les projets des quatre communes, complémentarément aux compétences des Maires respectifs.

Le mandat de Conseiller Général, tout comme celui de Maire, est important. Il "consomme du temps" :

- sessions bloquées de l'Assemblée (exemples : mars, mai, juin, septembre, octobre, décembre 85 ; janvier, février 86) ;
- réunions des commissions permanentes,
- réunions des commissions spécifiques ;
- délégations auprès de divers organismes ;
- participation à la vie locale des communes du canton et du département ;
- examens et discussions des dossiers.

Commissions permanentes

Les 51 Conseillers Généraux participent à neuf commissions permanentes (le Président du Conseil Général est président de droit de chacune d'elles).

Chaque Conseiller Général participe en moyenne à trois commissions, quelques-uns à deux, plus

rarement à quatre.

Pour ma part, je participe à quatre commissions permanentes :

- la commission n° 2 (Président délégué M. A. Gerin) Affaires agricoles, Aménagement rural, Tourisme ;
 - la commission n° 3 (Président délégué M. X. Hamelin) Collèges, Transports scolaires ;
 - la commission n° 5 (Président délégué M. Chaine) Affaires économiques, Transports ;
 - la commission n° 8 (Président délégué M. Berger) Patrimoine départemental ;
- N.B. je fais également partie de la commission d'ouverture des plis (appel d'offres).

Commissions administratives et conseils d'administration

- Collège féminin agricole de St-Genis-Laval.
- Groupe tripartite de réflexion de l'Académie de Lyon.
- ADDIM 69.
- Conseils de perfectionnement des foyers de progrès agricole de St-Genis-Laval.
- Comité du Syndicat Mixte d'hydraulique agricole du Rhône.
- Entente interdépartementale Rhône-Loire pour l'amélioration des liaisons ferroviaires entre les agglomérations lyonnaises et stéphanoises.
- Comité Régional des Transports.
- Commissions de réforme des agents des collectivités locales.
- Collège Jean Zay à Brignais.
- Collège Jean Giono à St-Genis-Laval.
- Fondation Franco-Américaine.

Délégations particulières

- Conseil Départemental d'Éducation.
- Conseil Académique.

A chaque session, les Conseillers Généraux se voient confier des dossiers en fonction de leurs compétences, de leurs responsabilités et de l'intérêt qu'ils leur portent (de 100 à 150 au total par session).

Comme pour les communes, le Conseil Général vote un budget primitif en février, un budget supplémentaire à l'automne.

Le budget primitif de 1986 est de près de 3 milliards de francs.

Comme vous vous en doutez, la marge de manœuvre "dans le cadre de la décentralisation" est étroite car il faut :

- limiter les emprunts, bien que nous ayons une position modérée,
- ne pas augmenter fortement les impôts (qui représentent en gros, un tiers du budget, soit 929 MF),
- limiter les charges de fonctionnement,
- favoriser les engagements d'investissement, mais à bon escient.

Un point de détail : savez-vous que la vignette est une des moins chères de France, qu'elle ne sera augmentée que de 2 % en 1986 et qu'elle rapportera au Département 232 MF ?

Parmi les aides récentes du Département à la Commune de Brignais, citons :

- aide à l'Hôtel de Ville (750 000 F),
- aide à la Maison du Vieux Moulin (114 000 F), à l'achat et la mise en route des locaux municipaux aux Pérouses (150 000 F), à l'enquête transports en commun (50 000 F), modifications à la piscine, aides spécifiques (au maximum 6 x 40 000 F par an),
- contournement Est de Brignais (fin des travaux, été 86).

J'aurai l'occasion de vous rendre compte plus en détail de mon mandat dans une autre publication.

MICHEL THIERS □

Conseiller Général du Canton de Saint-Genis-Laval

Transports en commun : du nouveau ?...

Comme il s'y est engagé, M. le Maire a effectué plusieurs actions afin d'obtenir des améliorations de la desserte de Brignais ; il intervient donc à plusieurs niveaux :

— Auprès de l'entreprise :

Si les usagers ont enregistré un "mieux" depuis la rentrée scolaire, que l'on doit à des horaires, définis en commun, à la création de navettes supplémentaires, à la bonne volonté du responsable des CDL dans les récents contacts, certains retards, voire même suppressions de navettes, sont notés.

...Un retard accidentel est toujours explicable, des retards fréquents ne sont pas excusables...

S'appuyant sur des témoignages écrits, M. le Maire est à nouveau intervenu pour obtenir la fiabilité de ces transports en commun...

Afin de décongestionner le trajet Brignais-Lyon, il a été décidé d'un commun accord entre les CDL et M.

le Maire de créer une navette directe (par autoroute) à compter du 3 mars, avec départ de Brignais église à 7 h. 15 et de Perrache à 17 h. 30.

Une carte d'abonnement mensuelle (valable sur tous les trajets) a été créée (330 F soit 15 % de réduction), mais les scolaires titulaires de la carte annuelle peuvent y accéder.

— Auprès du Conseil Général et des services, deux actions sont menées par M. Thiers, Conseiller Général :

- Mise au point d'une carte unique permettant à un usager d'accéder aux deux réseaux CDL et TCL à un tarif beaucoup plus compétitif que celui pratiqué actuellement. Celle-ci est actuellement subordonnée à une étude de tarification de la part du SYTRAL (ex-TCRL) qui, souhaitons-le, sera menée avec diligence.

Le Conseil Général, suivant son Président et le rapporteur du dossier concernant les actions à entreprendre

Toujours dans le souci d'assurer un meilleur confort aux usagers des transports en commun, la Municipalité a procédé à l'installation de nouveaux abris-bus permettant ainsi de se protéger des rigueurs du ciel.

en 86 sur le département, a décidé de cofinancer, avec la Municipalité, une enquête-ménages, première étape du dossier.

- Recherche d'une rationalisation du transport dans le secteur Brignais-Mornant-Chaponost, visant à supprimer les zones non desservies, favoriser la fluidité du trafic et éviter le maximum de ruptures de charge.

C'est avec votre soutien que M. Thiers pourra obtenir des améliorations dans le dossier transports. Pour cela, nous vous demandons de notifier par écrit à M. le Maire les problèmes que vous pouvez éventuellement rencontrer sur le réseau CDL.

La qualité des arguments retenus devra permettre d'obtenir les améliorations souhaitées, dans les plus brefs délais possibles.

C'est en tout cas ce que nous souhaitons tous... **M.A. []**

Une lettre du chef de gare de Brignais

« Monsieur le Maire,

La gare de Brignais a subi depuis quelques jours divers travaux de rénovation dans le but d'accueillir la clientèle dans de meilleures conditions et d'être plus agréable au public.

J'ai pensé qu'il serait bon à cette occasion de faire connaître aux habitants de Brignais et des environs que cette gare peut, s'ils le désirent, leur rendre de nombreux services en ce qui concerne leurs déplacements en train et leur offrir toutes les prestations d'une grande gare : billets, réservations TGV, établissements de carte JEUNE-VERMEIL-FAMILLE, etc... Pour préparer un voyage, inutile d'aller à Lyon, cette petite gare d'aspect rural peut jouer un grand rôle dans l'activité de Brignais.

Je me permets donc de vous demander si vous ne pourriez pas réserver une place dans le bulletin municipal de votre commune pour mieux faire connaître la gare avec éventuellement une photo à l'appui.

Je suis bien sûr à votre disposition



pour les divers renseignements nécessaires.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration et vous adresse M. le Maire, mes salutations empressées.

LE CHEF DE GARE □

GARE DE BRIGNAIS
Heures d'ouverture
8 à 11 h. et de 14 à 17 h. 45
Sauf Samedi, Dimanche et Fêtes
Tél. 78 05 10 27

Brignais et "Ville et Banlieue"

"Ville et Banlieue" est une association politiquement pluraliste, créée en 1984 par J. Floch, Maire de Rezé (44), qui a pour objet la mise en valeur des spécificités de la ville de banlieue et veut créer un lien entre ces villes qui rencontrent les mêmes difficultés et témoignent de perspectives diverses et ambitieuses.

Cet organisme comprend aujourd'hui plus de 65 villes adhérentes et a pris l'aspect d'un groupe de pression, désormais consulté par les pouvoirs publics sur tout projet législatif ou réglementaire concernant la collectivité locale.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a décidé de

l'adhésion de Brignais à "Ville et Banlieue" dès 1984. M. Thiers et Mme Rakoutz, Adjointe aux Affaires Culturelles, représentent notre ville auprès de cette association qui organise de manière ponctuelle des manifestations sur des thèmes très divers (transports, urbanisme, culture et loisirs, habitat, finances...). C'est dans ce cadre qu'a eu lieu à St-Priest fin novembre la Quinzaine de l'Environnement Urbain à laquelle a participé M. le Maire de Brignais.

"Ville et Banlieue" nous permet aujourd'hui une ouverture sur des villes semblables à la nôtre et se présente comme un lieu d'échange qui nous sera bénéfique. **M.A.**



A la recherche de ses racines

Vous avez peut-être vu en venant à La Mairie ces dernières années une visiteuse fidèle, silencieuse et appliquée, plongée dans les vieux registres d'Etat-Civil.

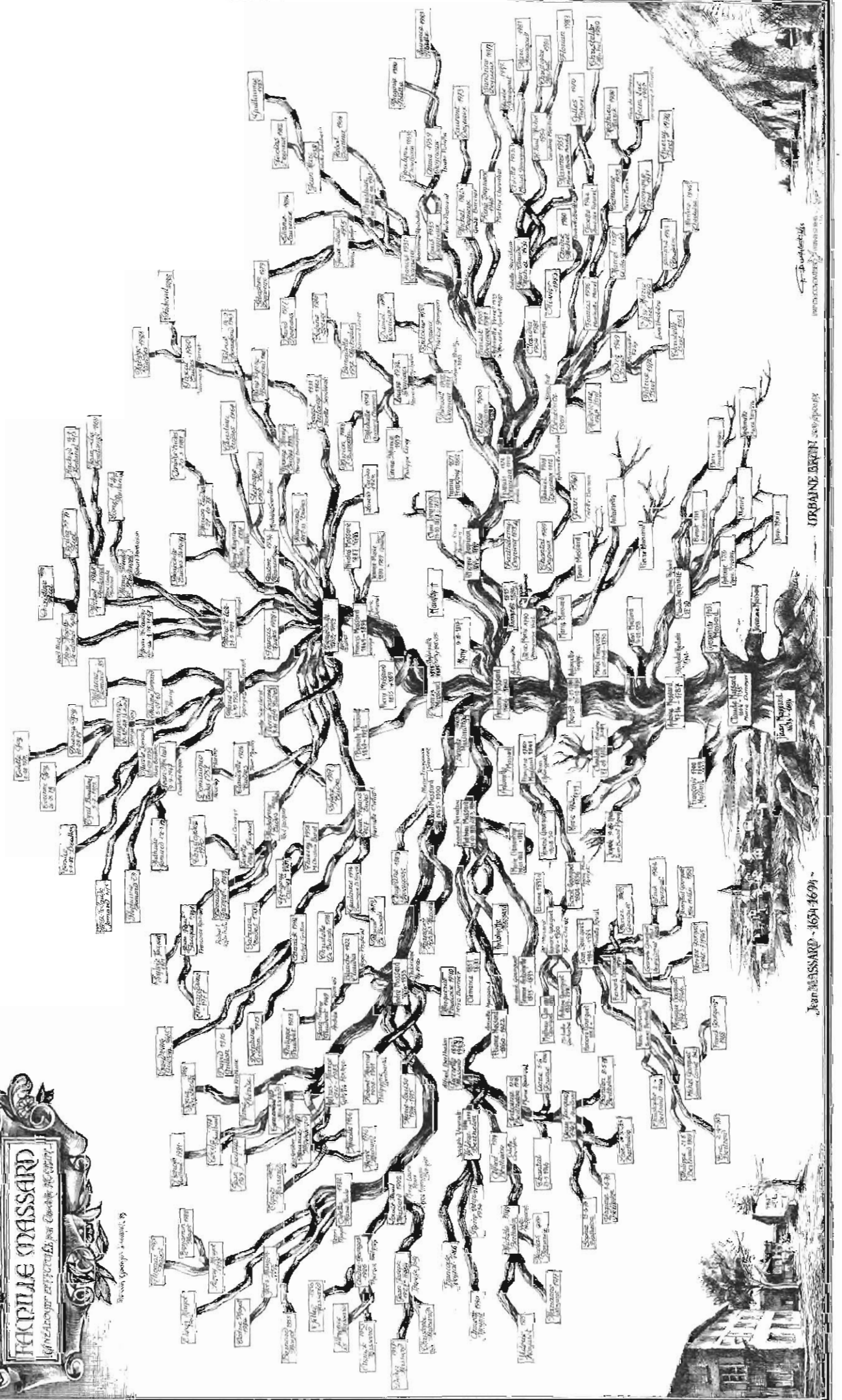
Il s'agit de Mme Claudette Moulin qui, après avoir lu le livre de M. Blanc "Brignais en Lyonnais" a eu envie de faire des recherches sur sa famille. Une ébauche avait déjà été faite par un membre de la famille, mais très incomplète et c'est au bout de quatre années d'un travail de fourmi que Mme Moulin a pu créer l'arbre généalogique complet.



Les premières traces de cette famille se trouvent à Orléans, puis Benoît Massard fut le premier à devenir Brignairot en "convolant en justes noces" en 1745 à Brignais.

Mme Moulin a relevé sur le registre de 1780 une déclaration du Maire à la naissance de la fille de Benoît Massard : « on m'a présenté un enfant de sexe féminin né dans la chambre au-dessus du cuvier... »

Mme Moulin adresse ses remerciements aux élus et aux services municipaux d'Orléans et de Brignais qui, par leur coopération, lui ont permis de mener à bien ce travail. **H.S. □**



C'est la précontrainte
les appuis
les joints de dilatation
Mais c'est aussi :
la réparation d'ouvrages d'art
le renforcement de structures béton
le levage des charges lourdes

39, rue J.-Guesde - 69230 ST-GENIS-LAVAL - 78 51 48 22



Fleurina

140, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 78 05 08 54

Décoration florale - Mariages - Travaux mortuaires
Livraison à Domicile **SERVICE INTERFLORA**

CHARPENTE - COUVERTURE

neuf et rénovation
fermette et traditionnel

DEVIS GRATUIT

RHONE - TOITURES

J.F. FONTROBERT

8, rue des Capucines, 69530 BRIGNAIS

☎ 78 05 03 42

La Municipalité et les Associations

Depuis le bulletin municipal n° 19 dans lequel la Commission Association présentait et commentait ses activités, que s'est-il passé à Brignais dans le domaine associatif ?

- Un effort important a été fait dans le domaine de l'information. La parution du fascicule "Associations" à l'automne 85 a permis aux Brignairots de découvrir ou redécouvrir les nombreuses activités qu'il est possible de pratiquer à Brignais. Les associations locales ont pu également mieux se faire connaître et apprécier.

- Des facilités nouvelles ont été apportées aux associations locales avec la mise en service de nouvelles salles de réunions ou d'activités dans les locaux du Vieux Moulin, rue de la Giraudière dont l'aménagement s'élève à 396.000 F. Avec près de 500 m² de surface utilisable, ces nouveaux locaux permettront une nouvelle répartition des activités. Par exemple, l'association musicale pourra s'installer au deuxième étage, libérant ainsi les salles de Bovier-Lapierre, qui seront elles-mêmes occupées par le Centre Social. Dans le même temps, les salles du 143, rue Général de Gaulle (Gutton) seront affectées à l'extension de la Bibliothèque municipale et les activités qui s'y déroulaient transférées au Moulin. Dans un avenir (que l'on espère proche !), la construction de la nouvelle bibliothèque, à proximité de l'Hôtel de ville, libérera définitivement les salles "Gutton" où le Centre Social viendra alors s'installer en libérant à son tour les locaux de Bovier Lapierre. Tout ce cycle est donc rendu possible par la mise en service du Moulin où, rappelons-le, une employée permanente, Mme Fayle, peut renseigner les associations et coordonner les demandes d'utilisation (tél. 72 31 60 54).

- En ce qui concerne les subventions aux associations, l'effort de rigueur a été poursuivi afin que les demandes d'aide financière ne soient pas systématiques et que l'attribution d'une somme ne soit pas considérée comme un dû ! Nous insistons particulièrement pour que les associations se prennent en charge et n'aient pas une mentalité **d'assistés permanents** ! Cette position ne signifie nullement que des projets sérieux et bien présentés



Le local social des Pérouses.



La maison du Moulin.

ne pourront pas bénéficier d'une aide financière de la commune. Aux associations de montrer leur volonté et leur esprit d'entreprise.

Mais rappelons cependant que la participation du budget communal aux activités des associations est très importante :

- subventions proprement dites : 888.658 F (voir Bulletin Municipal n° 20, p. 15) ;
- dépenses indirectes engendrées par les activités (mise à disposition du personnel, du matériel, entretien et utilisation des locaux, etc...) : environ 1 million et demi. **J.D.** □

Un père méritant à Brignais

M. Le Maire a eu le plaisir de féliciter M. Antoine Vienno, "Tonin" pour les amis (et ils sont nombreux), à l'occasion du concours national des pères méritants dont il était lauréat. "Tonin" a en effet bien rempli sa vie en élevant, comme ses propres enfants, les cinq enfants de son épouse, veuve de guerre.

Avec la fille née de leur union, c'est une grande famille unie de six enfants et dix petits-enfants qui était heureuse d'entourer leurs parents et grands-parents lors de cette sympathique cérémonie. **H.S.** □



La Ligue Nationale Française contre le Cancer communique

Le Comité du Rhône de la Ligue Nationale contre le Cancer souhaite créer, dans les limites du département, des sections locales ou antennes ayant pour mission de relayer l'action du comité, c'est-à-dire l'aide matérielle ou morale aux malades et à leurs familles, l'information et l'éducation du public, les animations diverses et collectes de fonds.

Ces sections locales peuvent être créées, tant dans les communes rurales que dans les grandes agglomérations. Elles intéressent les individus, les collectivités locales, les associations laïques et confessionnelles, les clubs du 3^e âge, les comités d'entreprise, bref, tous les bénévoles qui ont envie de faire quelque chose pour gagner la bataille du cancer.

Aidez-nous à faire plus encore et entrez dans l'action avec votre Comité Départemental.

Ecrivez à : Comité du Rhône de la Ligue Nationale contre le Cancer, Service Animation, 86 bis, rue de Sèze, 69006 LYON.

BRIGNAIS ASSOCIATIONS

Mise à jour

- p. 30 **ASSOCIATION MUSICALE DE BRIGNAIS - ÉCOLE DE MUSIQUE**
Secrétaire : M. BLACHIER - Tél. 78 05 29 67.
- p. 35 **A.S.B. BASKET**
Président : M. CHARTON - Tél. 78 50 78 37.
- A.S.B. PÉTANQUE**
Président : M. CLAVEL - Tél. 78 05 19 51.
- A.S.B. VOLLEY-BALL**
Président : M. PORCELLANA Joseph.
- p. 47 **COMITÉ DE GESTION DES RESTAURANTS D'ENFANTS**
Président : M. CELLE - Tél. 78 05 39 66.
- p. 48 **F.C.P.E. pour le I.E.P.**
Président : M. ASTIER - Tél. 78 48 72 17.
- p. 49 **P.E.E.P. pour le C.E.S.**
Président : M. JACQUIN - Tél. 78 05 39 52.
- P.E.E.P. pour le I.E.P.**
Président : Mme BERTICAT - Tél. 78 05 12 91.
- p. 55 **ESPÉRANCE ET VAILLANTES - GYMNASTIQUE MASCULINE**
S'adresser à M. JACQUET - Tél. 78 05 27 79.
- ESPÉRANCE ET VAILLANTES - SPORT ET DÉTENTE**
S'adresser à Mme LOPEZ - Tél. 78 05 25 56.
- p. 57 **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SECOURISTES CROIX BLANCHE**
Présidente : Mme GUEFFIER - Tél. 78 02 31 69.
- p. 59 **LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**
Présidente : Mme BOUTE - Tél. 78 05 48 58.
- p. 63 **QUEST LYONNAIS SANTÉ LIBÉRALE**
A qui s'adresser : à votre médecin traitant.
- p. 64 **O.G.E.C.**
Président : M. IMBERT - Tél. 78 05 33 10.
- LA RANDONNÉE SANS BORNES et L'ENTENTE SUR LA PAIX** n'existent plus à Brignais.

A rajouter :

ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DE BRIGNAIS

Président : M. CHAPIRON.

SECOURS CATHOLIQUE

S'adresser au 78 05 27 69, ou au 78 05 10 06.
Permanence : 9, impasse Robert, le jeudi de 13 h. 30 à 18 h. 30.

S.P.A. DE LYON ET DU SUD-EST

Présidente : Mme HASSON - Tél. 78 37 83 21.
Permanence à Brignais de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

5^e SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL DE ST-GENIS-LAVAL

Président : M. FENET - Tél. 78 51 52 59.
S'adresser à Mme VIALLET - Tél. 78 05 42 08.

GYM SOURIRE

S'adresser à Mme TRACLET - Tél. 78 05 28 01.

RENOUVEAU ET LIBERTÉS

Président : Michel THIERS - Tél. 78 05 10 63.

ASSOCIATION JUMELAGE HIRSCHBERG-BRIGNAIS

S'adresser à Mme FAYLE le mercredi matin - Tél. 78 05 15 11 ou à Mme BOUTE - Tél. 78 05 48 58.

ASSOCIATION PÉROUSIENNE

Si vous êtes concernés, prenez contact au 78 05 56 68.

INAUGURATION DE L'HOTEL DE VILLE



Nombreux ont été les élus, les services, les entreprises, la population à assister à l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville, le 14 décembre 1985.

Outre les délégations de Schweighouse et de Hirschberg, plus de 1.200 personnes ont assisté aux cérémonies et 4.000 personnes ont visité l'Hôtel de Ville dans l'après-midi.

Depuis, il ne se passe pas de jour où l'on ne me parle, très loin de Brignais, dans le département, dans la région, de cette réalisation.

J'ai plaisir et fierté en votre nom à dire que ce ne sont que des compliments.

Merci à tous.

LE MAIRE □

1. Arrivée des personnalités.
2. Vue d'ensemble de la foule massée devant l'entrée lors de l'arrivée des personnalités officielles.
3. Présentation des ciseaux pour la coupe du ruban symbolique.
4. Remise de la plaquette d'information sur l'Hôtel de Ville.



5. Plantation de l'arbre de l'amitié d'Hirschberg.
6. Dans la salle du Conseil Municipal.
7. Visite des locaux : dans le hall d'honneur.
8. L'Harmonie de Brignais, les Pompiers de Schweighouse, et la Batterie Fanfare de l'Espérance et Vaillantes durant la cérémonie.



Discours de M. Michel Thiers

**Maire,
Conseiller Général du Rhône**

Le Maire, après avoir cité les personnalités, s'est exprimé en ces termes :

« Merci de nous faire l'honneur de partager avec nous cette joie qu'est la nôtre, malgré vos occupations et d'autres manifestations tout aussi importantes que celle-ci.

M. le Premier Ministre, souvenez-vous.

Brignairots, professeurs, élèves, souvenez-vous.

Oui, souvenez-vous de ce dossier difficile, insurmontable du LEP, de ces locaux insalubres, de ces écuries dont l'achat du terrain, du bâti et de la reconstruction étaient, par le décret de 1962, à la charge de la commune. De ces démarches incessantes en 77, 78 et 79 auprès de la Région, du Département, des Ministères, pour obtenir des aides financières (1 enfant sur 6 seulement était de Brignais) et dans quel imbroglio administratif !

Qu'il me soit alors permis de rappeler que sur une dépense de 26 millions, Brignais ne pouvant en supporter que 2, et malgré la participation considérable du Conseil Régional — 17 MF —, celle exceptionnelle et **nouvelle** (1^{er} fois) du Conseil Général de 3 MF, il manquait encore : 2,5 MF.

Souvenez-vous, Xavier Hamelin, Député, Pierre Vallon, Sénateur, de nos démarches et surtout celle décisive auprès de M. le Premier Ministre, Raymond Barre, le 27 avril 1979 pour plaider ce dossier et de sa réponse exceptionnelle dotant Brignais d'un complément de 2,5 MF (chose qui ne s'était jamais vue) pour boucler ce budget et du même coup, annuler la rigueur implacable du décret de 1962.

Et quel soupir de soulagement lorsque les parents d'élèves, les enseignants, nous-mêmes avons pu voir que des bâtiments neufs avaient remplacé les écuries à l'inauguration de novembre 81 par M. Olivier Philip, Préfet de Région, Préfet du Rhône !

Le nouvel Hôtel de Ville

Nous voici aujourd'hui rassemblés pour un autre événement capital pour notre commune : l'inauguration de son nouvel Hôtel de Ville.

Ce dossier, c'est aussi une longue route, une longue histoire, une continuité dans les intentions des élus successifs.

En effet, dès 1966, le Conseil Municipal avait mis en réserve foncière cette propriété qui, au siècle dernier, était la propriété du Roseil. Ce parc immense avec quelques dépendances fut acheté en 1854 par Denis Dorier, arrière grand-père de Mme De Mijolla et la maison de maîtres fut construite en 1860.

En 1977, lorsque nous avons pris la relève de notre prédécesseur Pierre



Minssieux, et voyant que les services étaient de plus en plus à l'étroit, nous avons bien essayé quelques projets (sur le papier !) d'agrandissement de la Mairie, mais en vain (prospects, église) et alors nous avons successivement :

- engagé des démarches auprès des services afin de déterminer la meilleure façon d'aérer le centre ville et de répondre aux aspirations des Brignairots,
- contacté Maître et Mme De Mijolla pour une acquisition à l'amiable future (l'état des finances ne le permettant pas dans l'immédiat) ;
- puis, sur conseil de M. le Préfet et de ses services, demandé un "Contrat de petite ville" de 1977 à 1978 auprès de la Région, demande qui évolua ensuite en "Contrat de Quartier" en 1980.

Le Plan de Référence

Dès 1978, nous engageons l'étude du Plan de Référence ; cette étude confiée au cabinet BETERALP, remarquable de clarté et de lucidité, nous conforta dans un certain nombre d'actions, dont la construction ici d'un nouvel Hôtel de Ville.

Cependant, afin de ne pas "se servir" en premier (personnel et élus), nous avons étudié et réalisé en priorité le LEP déjà nommé, une partie du complexe sportif, la maison des jeunes, la voirie et l'assainissement en particulier pour nos zones industrielles et nous nous sommes contentés de nous entasser dans l'ancienne Mairie (un bureau pour le Maire et ses adjoints, pas de salle de Conseillers Municipaux, pas de salle de réunion, etc.). Ce différé sur le terrain ne nous a pas empêchés d'être très actifs dans nos démarches, bien sûr.

Le Plan de Référence établi (79-80), nous engageons différentes démarches et obtenions en avril 1981 l'accord de principe d'aide financière pour un **contrat de quartier avec la Région**.

En octobre 1982, après bien des vicissitudes (chacun défendant ses positions, ce qui est normal), nous signons l'acquisition à l'amiable de cette propriété de 26.420 m² en accord avec l'estimation des Domaines. »

Le Maire passe la parole à M. Marcel Masson, Premier Adjoint, en soulignant la part active qu'il a prise dans le cadre de sa délégation à cette réalisation.

« Je voudrais en quelques mots vous commenter le déroulement des actions qui nous ont conduits à la réalisation de l'Hôtel de Ville.

Avec l'aide de la DDE, nous avons mis en place un organigramme de nos besoins, déterminé les critères de base dans le but d'apporter un maximum d'informations aux personnes qui auraient, par la suite, la charge de nous présenter des projets cohérents.

Les éléments les plus importants étant : le respect du bâti existant, les surfaces, les liaisons, l'aspect financier, l'aspect général du projet.

Le choix de M. Coquet comme architecte ne doit rien au fait qu'il exerce sa profession sur la commune de Brignais. Nous avons organisé un concours.

Cinq projets furent présentés aux commissions de travail, aux associations, puis au Conseil Municipal, en ayant pris soin d'occulter les noms des concurrents.

Deux propositions nous ont semblé les plus intéressantes ; mais pour que ne subsiste plus le moindre doute quant au choix final, nous avons demandé que soient réalisées des maquettes. C'est ainsi que l'avant-projet de M. Coquet fut retenu.

C'est alors que nous avons véritablement découvert le travail du concepteur, avec toutes les difficultés que représentent le mariage des bâtiments anciens et du moderne, l'harmonie des formes et des couleurs... l'alliage des matériaux aussi divers que le béton, le fer et le verre.

Nous n'avons pas le droit à l'erreur quant à la décoration de la cour d'honneur, la réfection du vieux puits, redonner de l'allure au porche, en l'intégrant contre des piliers de structure moderne, M. Coquet a réussi là quelque chose d'assez exceptionnel.

La démolition des murs qui fermaient la propriété nous fait découvrir un parc

absolument magnifique, pour le plus grand plaisir des habitants de notre ville. L'élargissement du chemin de Janicu fait que nous découvrons un visage tout à fait nouveau à ce quartier qui en avait bien besoin. »

— Présentation des entreprises (se référer à l'encart distribué à l'entrée de la Mairie).

Remerciements aux personnes qui ont contribué à ce projet, sans oublier nos services techniques et plus particulièrement M. Tarral pour la fin de l'opération, et M. Morel, constamment sur la brèche depuis le début du chantier. »

M. le Maire reprend la parole :

« Simultanément, nous mettons au point notre contrat d'aménagement de quartier grâce à l'appui de Xavier Hamelin, Vice-Président du Conseil Régional, les conseils très réalistes de M. Soulas de l'OREAM et l'aide de M. Arathoon.

Les compliments que bien des élus du Conseil Régional m'ont prodigués quant à la qualité de la plaquette reviennent à M. Pierre Gonin, Secrétaire Général de la Mairie de Brignais, qui en est largement l'auteur.

En octobre 1983, nous signons avec M. le Président du Conseil Régional, M. Charles Béraudier, le contrat d'aménagement de quartier portant sur trois objectifs :

- le bâti existant,
- la création d'équipements publics, tel que l'Espace Culture-Loisirs,
- la réalisation du nouvel Hôtel de Ville.

Discours de M. Jean Palluy

Président du Conseil Général

« M. le Préfet, Commissaire de la République, M. le Premier Ministre, M. le Président du Conseil Régional, MM. les Maires, Messieurs les Conseillers Généraux, Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Maire,
L'inauguration d'une nouvelle Mairie n'est-elle par le symbole de la vitalité d'une commune, c'est ce que Brignais aujourd'hui vient de démontrer et je tiens, au nom du Conseil Général, et au nom du Conseil Régional, par délégation de M. Charles Béraudier, à vous féliciter de cette nouvelle réalisation communale, et au nom de nos deux assemblées à féliciter ceux qui l'ont conçue et ceux qui l'ont réalisée.

Le Conseil Général comme le Conseil Régional ne pouvaient pas ne pas s'intéresser à cette nouvelle réalisation comme il l'a fait d'ailleurs pour d'autres équipements à Brignais, ne serait-ce que le LEP dont vous avez parlé, ne serait-ce que la voirie, qui permettra dans un délai court de dégager le centre de Brignais, par le raccordement direct à l'A.45.

Je me félicite donc de la vitalité de

Mais revenons à la Mairie.

Comme vous vous en doutez, de nombreuses réunions ont précédé et suivi les préparations de l'avant-projet sommaire (février 84), l'avant-projet détaillé (juin 84).

Nous savons bien que les conditions financières imposées aux entreprises ont été sévères : qu'elles en soient plus vivement remerciées.

Dès septembre 84, les premiers travaux sont engagés.

C'est-à-dire que :

ni M. Coquet, maître d'œuvre,
ni M. Grezard, de la DDE, le conducteur d'opération, service des constructions publiques, assisté de Mlle Baronne et de M. Moine, conducteurs d'opérations,
ni MM. Gonin, Secrétaire Général, Tarral et Morel des services techniques de la ville et tous leurs collaborateurs,
ni M. Marcel Masson, mon adjoint qui avait ma délégation,
ni les entreprises, bureaux d'études, services, CAUE,
n'ont chômé (quinze mois de travail).

Des imprévus, il y en eut !

Des inévitables ? aussi, en janvier-février, mais le temps clément de ce deuxième semestre nous a bien aidés puisque nous avons terminé largement dans les délais, emmenagement le 23 novembre, et finition... "hier" !

Et l'aspect financier ?

Vous trouverez dans la plaquette, les détails du financement de l'opération globale qui concerne ce quartier :

- l'Hôtel de Ville avec ses 1.500 m² sur trois niveaux,

- le parc de 25.000 m²,
- la voirie, les annexes.

Aux 4 millions d'acquisition de la propriété, il convient d'ajouter 8,8 millions de travaux (rénovation, construction).

Du total de 12,785 millions, il faut retrancher 2,1 millions de subvention du Conseil Régional et 750.000 F du Conseil Général.

Le solde, à la charge de la Commune, 9,9 millions, sera allégé en 85-87 d'un retour de TVA de 1,4 million.

Ce qui ramènera le solde définitif à la charge du budget communal à 8,5 millions (autofinancement : 2,6 - emprunts : 5,9).

Et maintenant ?

Brignairots, cette maison communale, harmonie de notre passé allié au moderne, est la vôtre.

En dotant votre ville, qui compte dans la vie du département du Rhône et de la région, d'un ensemble fonctionnel, le Conseil Municipal a voulu vous donner des moyens dignes de vous.

Ces moyens, ces services, sont conçus pour vous rendre la vie plus agréable, pour vous aider dans vos démarches, pour permettre aux élus, au personnel, aux associations, au monde économique de notre commune, à vous-mêmes, d'être les véritables Ambassadeurs de Brignais.

Je pense que, grâce à cette dotation, grâce à ce nouveau visage de Brignais, le Brignais de demain est entre vos mains.

VIVE BRIGNAIS.
VIVE LA FRANCE.



votre commune et j'espère que cette nouvelle Mairie sera le symbole d'une communauté vivante, d'une communauté

dynamique et d'une communauté fraternelle.
BRAVO A TOUS. »

Discours de M. Raymond Barre

Ancien Premier Ministre
Député du Rhône

« M. le Préfet, MM. les Députés, MM. les Sénateurs, M. le Président du Conseil Général, M. le Président du Conseil Régional, Mesdames, MM. les Elus, Monsieur le Maire,

Je vous remercie de m'avoir invité à participer à cette manifestation qui est un témoignage de volonté et d'espoir. La volonté, vous l'avez montrée depuis que vous assumez la tâche de premier Magistrat de cette ville avec le concours de tous vos Conseillers et Conseillers Municipaux, et le résultat de cette action, c'est la Mairie que nous venons de visiter, qui dans le vieux Brignais, met à la fois une touche d'ancien et une touche de moderne.

Je félicite ceux qui ont contribué à la construction de ce bâtiment, mais la maison commune c'est plus qu'un bâtiment, c'est l'âme d'une ville, et je sais, M. le Maire, que vous consacrez à la vitalité, au dynamisme de Brignais, tout votre temps et tout votre dévouement. Vous êtes soutenu dans votre action par votre Conseil Municipal, je dirais par votre Conseil Municipal tout entier, car j'ai remarqué en visitant à vos côtés votre Mairie, qu'il y avait dans cette Mairie une majorité et qu'il y avait aussi une minorité, dont la présence était recon-



nue. N'est-ce pas la preuve de cet effort commun que nous devons tous à tous les niveaux effectuer au service de nos villes, de nos départements, de nos régions et de notre pays. Et puis, M. le Maire, vous avez voulu montrer que dans Brignais, il fallait regarder l'avenir en vous occupant des jeunes, en obtenant du Conseil Régional, du Conseil Général, du Gouvernement de l'époque, le financement nécessaire d'un LEP car au fond, le grand problème d'aujourd'hui, ce n'est pas de résoudre les difficultés qui concernent notre génération, c'est de préparer

l'avenir pour nos jeunes et ils sont nombreux ici, et ils sont le gage de l'avenir de Brignais, du département et de la France.

Voilà pourquoi, M. le Maire, aux félicitations que je vous adresse, pour l'œuvre que vous accomplissez, non seulement par la construction de votre Mairie, mais par l'action quotidienne que vous menez dans Brignais, j'ajoute mes vœux les plus sincères pour la population de Brignais, pour la jeunesse de Brignais, et par-delà Brignais, pour le département du Rhône, pour la région Rhône-Alpes et pour la France. »



comme officier de l'Etat Civil, vous avez aussi une tâche d'Etat. Vous avez voulu, j'en suis sûr, en m'associant à la joie des habitants de la commune, marquer combien sont nécessaires les relations étroites et confiantes entre les élus communaux, la Préfecture, les Sous-Préfets, comme avec les services extérieurs de l'Etat, et surtout à partir de l'extension de compétence qui a été récemment reconnue au Maire et aux Conseils Municipaux, principalement dans le domaine de l'urbanisme. Je confirme devant vous et vos collègues, la volonté du Gouvernement que les services extérieurs de l'Etat, et pour vous essentiellement les DDE et les DDA, continuent à apporter au Maire et d'ailleurs pour éviter les accroissements de charges et d'emplois, le concours de ses

services, le concours de leurs techniciens, en toute loyauté, sans oublier naturellement qu'ils sont des services de l'Etat, sous l'autorité de celui qui les représente. Et parce que le nombre, la complexité et l'urgence des affaires à notre époque veulent des relations non seulement directes, mais rapides.

Je confirme mon souhait que j'ai exprimé à l'Association des Maires que puisse être institué au bénéfice de tous, élus et services extérieurs, élus communaux, mais départementaux et régionaux aussi, ce moyen de transmission moderne très nouveau qu'est la messagerie électronique.

En m'invitant, vous avez voulu aussi et enfin, me semble-t-il, marquer que les Maires de notre pays, tout en affirmant très légitimement les libertés communa-

les, n'oublient pas et même reconnaissent les intérêts supérieurs du pays, reconnaissent la juste et nécessaire place de l'Etat, la primauté de la loi naturellement, la loi et aussi le règlement.

Il arrive, Mesdames et Messieurs, que le citoyen que vous êtes et parfois les élus, trouvent cette loi contraignante. Je dirai "Dura lex, sed lex", ou en latin de nos jours : "La loi est dure, mais c'est la loi".

Nous l'admettons tous, et celui qui a dans le département la charge de veiller, comme le dit la Constitution, à l'exécution des lois en premier et au soutien des intérêts nationaux, celui-là sait bien les difficultés d'application de la loi que vous avez parfois.

J'ai dit, devant l'assemblée des Maires du Rhône, mon accord de principe sur des formes pratiques, des formules et des procédures pratiques permettant au Maire d'exercer en toute connaissance de cause, juridique et technique, et dans le respect de la légalité, la responsabilité nouvelle et que je trouve heureusement nouvelle dans le domaine du permis de construire. Nous sommes je crois sur la bonne voie.

J'ai dit à cette assemblée sur ce sujet comme sur les autres que j'entendais exercer ma tâche avec certes fermeté, objectivité, avec le recul qu'impose ma fonction, avec aussi la compréhension qui doit régner entre les hommes qui ont à leur place, des responsabilités importantes pour aujourd'hui et pour demain. Tel était, M. le Premier Ministre, M. le Maire, Mesdames et Messieurs, dans l'affirmation de la façon dont je conçois mon métier, ma manière de dire mon estime à tous ceux qui ont des charges communales, ici dans le Rhône, dans la région Rhône-Alpes. »

Discours de M. Gilbert Carrère

Préfet de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Commissaire de la République

« M. le Maire, dès le premier mot, je vous remercie de votre invitation, vous et le Conseil Municipal, de m'avoir permis, au cours de cette première visite dans votre commune, de saluer cette commune, de saluer les Brignairotes et Brignairois, les 10.300 semble-t-il habitants de Brignais, comme les 29 Conseillers Municipaux élus.

M. le Premier Ministre, MM. les membres du Parlement, MM. les Présidents et Membres du Conseil Régional, de l'Association des Maires du Rhône, MM. les Maires, Mesdames et Messieurs,

Même si cette forme moderne de culture qu'est le cinéma a fait jusqu'ici une mince place au cadre qu'est celui d'une Mairie, pour l'y préférer plus souvent les commissariats de police ou les églises, la cérémonie d'aujourd'hui, chacun le sent, est de la première importance.

Quel centre de vie en effet, de vie et de mémoire individuelle et collective, qu'une Mairie, là où les noms des êtres des individus, des familles se retrouvent, j'allais dire par-delà les berceaux et les tombes, là où chacun de vous a ou aura

inscrit son identité, sa personnalité, porté à la fois ses espoirs et ses soucis, que ces soucis concernent, nous ne le savons que trop souvent, ce qu'est l'activité, l'emploi.

Une Mairie, c'est donc cela, Mesdames et Messieurs, c'est-à-dire le meilleur centre unique de formalités et qui prétend recevoir encore davantage, mais c'est tellement plus. C'est au sein de la commune qui est la plus vieille de nos institutions civiles, c'est à la fois, le lieu de la décision municipale, le lieu de l'apprentissage de la démocratie, de l'exercice des responsabilités publiques, de l'exercice aussi, espérons-le, de la démultiplication de ces responsabilités, c'est le lieu de la solidarité immédiate, celle que connaissent trop bien ceux qui relèvent du bureau d'aide sociale où les jeunes qui font appel à des chantiers d'utilité collective. A tous ces titres, la Mairie, mieux encore M. le Premier Ministre la maison commune, est bien la maison ouverte et accueillante à tous les citoyens ; sur son seuil s'arrêtent, tout au moins s'apaisent, les divergences et les querelles pour que dans le respect de chacun puisse s'affirmer le vouloir vivre ensemble.

Voilà pourquoi l'inauguration d'une Mairie et d'abord son édification sont un grand acte qui appelle tous les soins dans l'ordre de la fonctionnalité, mais dans l'ordre aussi de l'harmonie.

M. le Maire et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, élus, entrepre-

neurs et ouvriers, à la réalisation d'un édifice aussi élégant et d'ailleurs à la mesure de l'accroissement si important de la ville de Brignais, à mon tour, je vous adresse tous mes compliments.

Une Mairie c'est aussi une décoration, nous avons vu ce matin une Mairie décorée comme l'est une Mairie du 20^e siècle. Naturellement, dans le siècle passé, les Maires ont choisi tous les symboles qui leur paraissaient représenter leur pays, mais aussi leur moment, nous avons vu des coqs gaulois, nous avons vu comme le rappelle Gérard de Nerval à Senlis, une Mairie au-dessus de laquelle les trois mots Liberté, Egalité, Fraternité, étaient surmontés d'un portrait en bronze, naturellement, d'Henri IV. Liberté, Egalité, Fraternité, c'est précisément la trilogie indissociable qu'à mon avis, à juste titre, le Ministre de l'Education Nationale souhaite voir aussi sur les murs de nos écoles.

Vous voyez là que les écrivains ont un peu mieux traité les mairies françaises jusqu'ici que les cinéastes.

Cette diversité de décorations, de structures et de construction se justifie, elle est à la mesure de la diversité des communes, la France, elle, est Une.

M. le Maire, si vous avez tenu à inviter le Préfet, ce dont je vous suis reconnaissant, ça n'est pas parce que vous avez pu croire que je pensais : « votre Garon affluent de ma Garonne », et pas non plus seulement parce que dans vos fonctions, vous n'oubliez pas que



**CONSTRUCTIONS DE MACHINES SPÉCIALES
ÉTUDES DE DEVIS / PROTOTYPES**

MECANIQUE SPECIALE SOBERGRAND

Z.I. de Chiradie - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 07 55



Département Langues : anglais, allemand, espagnol
Département Promotion :
premier centre de télé-marketing multilingue
Route d'Irigny / 69530 Brignais / Tél. 78 05 50 94

**69 Transports 59
BALLOIS**

12, rue Bonneton
69530 BRIGNAIS Tél. **78 05 27 91**

29

naissance pour amuser les princes et les seigneurs.

Tout cela s'est traduit dans la pièce où le comique et la réalité sont mêlés dans un délicieux cocktail que plus d'un spectateur a dégusté avec plaisir. Les acteurs étant tchèques, nous ne comprenions pas ce qu'ils disaient. Heureusement, l'acteur qui jouait le rôle du bouffon (qui n'était autre que Divadlo Na Provazkir) parlait très bien français et traduisait ce que disait l'actrice qui jouait le rôle de la reine. La pièce racontait l'histoire d'une reine qui s'ennuyait. Elle décida alors de choisir un bouffon. Mais ce dernier aurait préféré tomber sur une reine plus indulgente et moins sévère. Alors, pour l'amuser, il se déguise et se met sur son "cheval" qui n'est autre qu'une combinaison ressemblant à un cheval qu'on fixe à la taille. La reine voulant l'essayer elle aussi, l'enfile et joue avec le bouffon à la guerre. Le bouffon pose sur ses épaules un carquois en bois, transpercé de flèches et fait semblant d'agoniser. Alors la reine rit. Et depuis le début de la pièce, c'est le seul but du bouffon. Pendant tout le long de l'histoire, il amuse la reine de ses diverses inventions. Mais si la reine ne rit pas, il est sévèrement puni ou battu. Cette pièce était très réaliste et très drôle à la fois. Je l'ai beaucoup aimé, ainsi que toute ma classe, et nous espérons vivement aller en voir une pareille l'année prochaine. »

(Fabrice GRONDIN, 6^e A)

M.R. □

Mozart et Bach à l'église

Un concert exceptionnel s'est déroulé le 16 février 1986 devant un nombreux public et dans un cadre particulièrement choisi, puisqu'il s'agissait de l'église qui vient d'être rénovée.

Organisé par la ville de Brignais, en collaboration avec l'Association Musicale, l'Espérance et les Amis de l'Orgue, ce concert mis au point par l'Ensemble Orchestral Lyon Région, et l'ensemble vocal d'Irigny, réunissait plus de 120 exécutants sous la direction de Nicole Corti Lyant. Au

programme "la Symphonie Concertante en Mi bémol majeur pour alto et violon" de Mozart et le "Magnificat en Ré majeur" de Bach.

Un grand moment d'émotion pour les Brignairots qui récompensèrent par des applaudissements chaleureux les interprètes et plus particulièrement les solistes : Isabelle Lesage au violon et Pascal Robolt à l'alto pour la première partie et C. Molmerret soprano, F. Acolas alto, V. Lamouille ténor et F. Dubu basse, pour le Magnificat. **M.R. □**

La Bulle d'Or à Brignais

Les 9, 10 et 11 novembre, Brignais a connu une affluence inaccoutumée. En effet plusieurs milliers de personnes, bédéphiles néophytes ou confirmés ont eu le plaisir de rencontrer au Gymnase, une trentaine d'auteurs de bandes dessinées, animant de façon très sympathique ce premier festival de Brignais.

M. le Maire a eu le plaisir de féliciter M. Berlivet, du Centre Culturel, pour la parfaite organisation de ces journées et pour le succès remporté. Il a eu également la surprise de se voir remettre par Bouchard une bande dessinée "spécial Brignais". Les visiteurs pouvaient admirer les artistes en pleine inspiration et acquérir des albums personnalisés, et dédiés, de quoi faire une sacrée collection !

H.S. □



M. G. Bouchard.



Quelques-uns des artistes participant au festival de la bande dessinée.

Exposition à l'Hôtel de Ville

Les Brignairots, qui ont fréquenté l'Hôtel de Ville du 22 décembre au 27 janvier, ont pu admirer les magnifiques photos en couleur tirées à partir des premiers autochromes.

En effet, au moment où nous célébrons le 90^e anniversaire de la photographie en couleur, il nous a paru intéressant de présenter au public les œuvres des premiers autochromistes parmi lesquels nous citerons Jean Tournassoud, Fernand Arloing, Jean-Camille Duprat, Humbert Ducuryl, sans oublier Louis Lumière.

Les visiteurs de la Mairie se sont intéressés à cette exposition qui a pu être mise en place grâce à l'aide bénévole de deux résidentes des Arcades que nous remercions chaleureusement. Le matériel vendu (sans bénéfice) avait été mis en dépôt par la Fondation Nationale de la Photographie, située rue du 1^{er} Film à Lyon, et qui, pour une somme modique, nous avait prêté cette exposition.

M.R. □



BRIGNAIS (CANTON DE S^t GENIS-LAVAL)



Froid : Clauger exporte son savoir-faire à Pékin

On ne parlera peut-être jamais assez du savoir-faire qu'ont acquis les industries du froid industriel dans notre région.

Ce qui est sûr, c'est qu'elles représentent un potentiel considérable qui a permis à la région Rhône-Alpes de se hisser au niveau mondial aux côtés des Américains (Syracuse et New-York) et des Japonais (Maïkon).

Profitant de la synergie engendrée par les grands constructeurs du froid et du génie climatique de la région (Carrier, Comef, Friga Bohn, Unité Hermétique), la société Clauger a su être très vite le meilleur frigoriste sur le créneau de la laiterie fromagerie.

Mais avant d'être choisi pour la fourniture de la partie frigorifique d'un complexe agro-alimentaire destiné à la mairie de Pékin, il a fallu beaucoup d'imagination à Paul Minssieux, le P.D.G. de Clauger.

De Brignais à Caen

Ancien de La Martinière où il avait préparé un B.T.S. option froid, Paul Minssieux créait en 1971, à 28 ans, dans sa propre villa à Brignais, une antenne de la société Clauger de Boulogne pour promouvoir leur "know-how" dans le domaine du froid industriel et du conditionnement d'air.

Cinq ans plus tard, la Société Clauger Rhône-Alpes, fondée par Paul Minssieux, se substituait à la société mère qui disparut quelques mois après.

En 1978, il rachetait Drouet à Caen pour la transformer en agence Clauger couvrant la Normandie et la Bretagne.

L'année suivante, la société Clauger s'installe sur la Z.I. de Brignais. La première tranche de 600 m² est très vite trop petite et une seconde de 400 m² subit le même sort, d'où la décision, en 1985, d'en rajouter une troisième de 500 m².

En même temps que l'entreprise s'agrandit à Brignais, elle se développe à travers le pays : création d'une filiale à Besançon, d'une antenne commerciale à Tours, puis enfin d'une antenne "service après-vente" tout récemment dans le Puy de Dôme.

De 2 à 55 salariés

Evidemment, en quatorze ans, la courbe des effectifs n'a cessé de croître passant, sans coup férir, de 2 à 55 salariés, dont 10 ingénieurs.

Pourquoi, une telle réussite ?

D'abord parce qu'au départ, il existait un réel savoir-faire en matière de froid industriel. Ensuite parce que Paul Minssieux n'a pas voulu rester seulement le numéro 1 dans l'industrie fromagère.

Très vite, il a cherché à se diversifier.

Il a ainsi attaqué les Italiens réputés pour leur matériel dans le secteur des viandes et salaisons.

Côté innovation, il a mis au point en 1982 un système de distribution d'air par gaines textiles qui permet d'assurer un niveau de confort incomparable dans les pièces à température dirigée.

Export : 15 % du chiffre d'affaires

Enfin, dernier étage de la fusée du succès, il s'est lancé dans l'export, obtenant à partir de 1980 ses premiers marchés en Italie et en Suisse.

En cinq ans, son chiffre d'affaires à l'export est passé de 0 % à 15 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Et après le Portugal, la Tunisie, l'Égypte, l'Allemagne Fédérale et la Belgique, c'est en 85 la Chine qui lui ouvre ses portes par l'intermédiaire du cabinet d'ingéniering Blezat-Ferrat de Lyon.

Un nouveau positionnement

Créant sans cesse de nouveaux produits pour répondre, dit-il, aux besoins de la clientèle — la Société



Clauger vient d'installer, en 85, 5 automates programmables chez Morey, le numéro 2 français de la salaison —, Paul Minssieux veut aujourd'hui se positionner comme un grand nom du conditionnement d'air technique.

L'évolution constatée dans les industries agro-alimentaire, pharmaceutique, chimique, voire du tertiaire

en général, a conduit les ingénieurs de Clauger à créer une des gammes les plus complètes que l'on puisse rencontrer dans le domaine des centrales de traitement d'air.

« De plus, explique Paul Minssieux, nous savons optimiser chaque installation en fonction des besoins de la clientèle grâce à une conception sur mesure de nos équipements ».

BATIMENTS

Evitez le gaspillage !

Vous reconnaissez les efforts constants du Conseil Municipal pour donner satisfaction aux habitants de Brignais en matière de locaux sportifs, culturels, associatifs en général.

Cela représente, vous le savez, des sommes importantes en investissement, mais aussi en fonctionnement : entretien, chauffage, éclairage.

Bien entendu, c'est votre argent, notre argent. Pourquoi le gaspiller ? C'est pourquoi, il faut que tous nos efforts se conjuguent afin que cette facture soit la moins lourde possible.

Un exemple : le vandalisme.

Ce sont des milliers de francs qui sont dépensés chaque année pour réparer ce qui a été bêtement détruit. Il est impensable que cela passe inaperçu ! Chacun de nous doit être vigilant, et faire en sorte que les casseurs deviennent les payeurs, pour cela, les gardiens de police municipale, les gardiens du stade sont là pour vous aider dans cette démarche.

Un autre exemple : le gaspillage.

Très souvent, les locaux restent

éclairés et chauffés de façon anormale, alors que les manifestations ou réunions sont terminées. Alors, s'il vous plaît, pensez à faire le geste du bon sens !

Pas étonnant qu'avec de tels ingrédients, la société Clauger soit aujourd'hui une société qui monte.

En bref

- Côté chiffre d'affaires, la société Clauger Rhône-Alpes est passée de 371 KF en 1972 à 41.700 KF en 1984.

- La moyenne d'âge des 55 salariés est actuellement inférieure à 35 ans.

- Le service commercial compte cinq personnes.

- Clauger travaille régulièrement avec une quinzaine de sous-traitants.

- Dès 1974, Clauger adhère au groupement des installateurs en conditionnement d'air et en froid (Gicaf) qui représente un potentiel de 40 ingénieurs et techniciens, 30 metteurs au point, 80 monteurs spécialisés et 120 véhicules équipés.

- Clauger Rhône-Alpes - Z.I. "Les Vallières", 69530 Brignais - Tél. 78 05 14 44.

- A noter que le centre technique des industries aéronautiques et thermiques est implanté à Villeurbanne.

(Article extrait de "L'Activité Economique" n° 151 de février 1986, édité par la CCIL)

Je suis certain que si chacun d'entre nous se mobilise, sur ce problème, nous pouvons diminuer notre facture d'énergie de 15 %. Intéressant, non ?

M.M.

Economie d'énergie

En relation avec l'agence française pour la maîtrise de l'énergie, la ville de Brignais avait obtenu en 1985 de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie une subvention d'environ 90.000 F pour la réalisation d'un programme d'économie d'énergie qui a été arrêté sur l'ensemble scolaire Claudius Fournion. Celui-ci comprenait, d'une part :

- la réfection de la chaufferie n° 1 et sa mise à norme,
- le changement de la chaudière de la chaufferie n° 2 du fuel au gaz,
- la mise en œuvre d'un système de régulation et d'optimisation de l'installation de chauffage ;

et d'autre part, l'isolation des parties de combles des bâtiments tradition-

nels, l'ensemble pour un montant total des travaux d'environ 400.000 Francs.

La ville pense ainsi pouvoir réduire une part importante des combustibles de l'ordre de 35 tonnes équivalent pétrole par année.

A l'heure actuelle, ces travaux sont terminés, étant entendu que le changement de la chaudière a pu être réalisé dans le délai des vacances de Noël.

Nous profitons de cet article pour remercier les directeurs et instituteurs de l'ensemble scolaire Claudius Fournion qui ont permis pendant le déroulement des classes, la réalisation de ces travaux et l'entreprise pour sa célérité.

D.M.T.

La nouvelle bibliothèque

Le programme de la bibliothèque est l'un des trois éléments de l'ensemble Espace Culture Loisirs dont la construction avait été projetée sur la propriété de Mijolla. Pour mémoire, cet ensemble devait comprendre en plus de celle-ci une petite salle de spectacle de 250 places et une salle polyvalente de 1.000 m².

Parmi les différentes subventions sollicitées auprès du Ministère de la Culture en 82-83, seule celle concernant la bibliothèque (1.818.200 F) a pu être obtenue (arrêté de subvention du 3-9-1985). Il nous est donc nécessaire de revoir l'ensemble du programme. Les contacts ont donc été pris avec le cabinet d'architectes A.C. à ce sujet et un nouveau programme d'Espace Culture Loisirs

modifié est à l'étude.

Celle-ci devrait être réalisée en 1986 et concerner :

- une salle de réunion d'activités diverses de 200 places qui nous fait actuellement terriblement défaut,
- quelques locaux d'accueil pour l'enfance en relation avec le programme de bibliothèque,
- petites salles de réunion de vie associative,
- une cuisine réchauffe-plats,
- locaux divers de dépôt, sanitaires et d'accueil ; étant entendu que le programme de bibliothèque initial est conservé intégralement.

Ce programme devra en outre permettre à terme l'adjonction d'une salle polyvalente de 500 places.

Ainsi, sur ces bases, courant 1987,

la réalisation de la bibliothèque devra voir le jour ainsi que l'ensemble des locaux annexes indiqués ci-avant. Ce sera un véritable centre d'information et de culture à la disposition de tous.

Enfin, l'implantation initialement prévue au milieu du parc de la Mairie a été abandonnée afin de pouvoir conserver pour l'ensemble de la ville un parc public. Ce nouveau programme serait cependant implanté sur l'actuel parking poids lourds.

L'équipement de la commune devrait ainsi se compléter et contribuer à la restructuration de l'espace urbain à proximité de l'ensemble de la Compassion en améliorant en outre la liaison nouveaux quartiers centre ville.

Par ailleurs, en 1986, seront réalisés les aménagements complémentaires à la rénovation du parc public de la Mairie. **M. THIERS** □

La nouvelle poste

Depuis six ans, le Maire avait proposé à l'Administration des PTT d'installer la Poste dans l'immeuble de la Mairie, place Gamboni, lorsque le déménagement serait effectif.

Il a multiplié ses démarches afin de mettre un terme aux mauvaises conditions de travail du tri et a réussi à convaincre ses interlocuteurs.

En effet, grâce à la compréhension du Directeur Régional M. Haffner, un mode de financement conjoint PTT/commune a pu être mis au point, soumis puis accepté par le Conseil Municipal, le 28 janvier dernier. Pour l'heure, un accord a pu être trouvé sur la base d'un projet de rénovation des anciens locaux de mairie avec la Direction Régionale

des PTT sur un financement à 50 % ville-administration des PTT avec un différé de loyers de huit ans, étant entendu que celle-ci n'a accepté de réserver ces crédits de façon exceptionnelle que devant la vétusté importante des locaux et pour permettre une réalisation immédiate.

Il s'agit donc d'un avantage original qui permettra à la ville de se soulager quant à sa dette d'emprunt.

Le programme qui a été arrêté concerne la réalisation :

- des locaux d'accueil public sur l'ensemble des surfaces de rez-de-chaussée,
- des locaux de tri et divers à l'étage,
- des locaux d'archives et du logement receveur au deuxième étage.

Le Conseil Municipal en date du 23 janvier 1986 a approuvé ce programme étant entendu que le déroulement de ce dossier devrait se faire selon l'échéancier suivant :

- constitution du dossier : appel d'offres deuxième semestre 1986,
- début des travaux dès le mois de juin 1986,
- fin de travaux prévue en février 1987.

En conclusion, ce programme, outre l'amélioration propre au fonctionnement de la Poste, doit permettre de conforter le rôle du centre ville et de s'insérer de manière cohérente dans le projet de quartier dont les études vont être rapidement engagées. **D.M.T.** □

LA VIBRATION INDUSTRIELLE

Z.I. Nord - Les Aigais
Route d'Irigny - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.54.54 - Téléc 330 949 F-168

Tables vibrantes - Distributeurs
Extracteurs - Matériel spécial
Toutes applications de la vibration

AU SERVICE DE TOUTE INDUSTRIE
MANUTENTIONNANT LES PRODUITS EN VRAC



entreprise générale
s.a. minssieux-ferrand

maisons individuelles
bâtiments industriels
entretien - rénovation

13, rue de Ronde
69530 BRIGNAIS Tél. 78 05 38 57



Le souffle de la vie a réveillé nos cœurs et nous répondons : nous voici !

La "cuvée" des triplés conçue par Nicole Lambert a éclos dans "Madame Figaro" un samedi de décembre 1983.

A Brignais, Marie-France PINCHON a relevé le défi en donnant naissance le 4 septembre 1985 à des triplés :

BASTIEN, BERTRAND et BÉRANGER.

Dans notre commune, nous ne retrouvons pas trace de précédents triplés, ainsi, à cette occasion, la Municipalité a voulu fêter cet événement, et trois petits lits "municipaux" ont pris le chemin de l'Archet Sud en passant par l'atelier Bertinier, bien connu à Brignais.

Nous sommes au 20^e siècle, les événements vont très vite, et dans ce cas, la communication a été établie, puisque le 5 septembre 1985, au Creusot, trois petites fiancées pour nos triplés venaient au monde :

ÉMILIE, SEVERINE et VIRGINIE.

Les deux familles, dans un esprit de fraternité, ont décidé de créer un jumelage. Les parents ne perdent plus de temps, rencontres, projets de mariage... mais, pour l'instant, c'est la période préparatoire : les fiançailles.

Nos trois frimousses brignairottes grandiront dans l'espièglerie, la tendresse familiale, en sachant que des générations d'enfants et de parents les aimeront aussi tendrement que nous les aimons. **G.T.**



Témoignage d'un Juré d'Assises

« Ayant été appelée à siéger en tant que juré à la Cour d'Assises du Rhône, je me permets de vous faire part de cette expérience. Au début, je me suis sentie démunie face aux responsabilités qui m'attendaient dues à la complexité du système juridique.

Comment cela m'est-il arrivé ? Pourquoi ai-je été choisie ? Etant une électrice de plus de 23 ans et de moins de 70 ans et ayant un casier judiciaire vierge, j'ai été tirée au sort une première fois. Pour avoir la chance de siéger, un deuxième tirage sélectionne 45 personnes dont 35 titulaires (qui doivent se présenter au Tribunal au début de chaque procès) et 10 suppléants (qui peuvent ne jamais être appelés). Une session dure entre quinze et vingt jours et peut comporter plusieurs procès. Mais pour chaque "affaire", neuf ou dix personnes sont tirées au sort par le Président de la Cour d'Assises. Après l'exposé des faits et la plaidoirie des avocats, les jurés réunis avec le Président et ses deux assesseurs, se prononcent sur la culpabilité de l'accusé et sur la peine qui lui sera infligée.

Une indemnité journalière et de transport est accordée pour subvenir aux frais encourus.

Que celui ou celle qui a la chance d'être nommé juré se réjouisse car cette expérience est enrichissante pour soi. En effet, il est facile de juger d'après un article de journal, alors qu'en son "âme et conscience", beaucoup de questions se posent avant de condamner quelqu'un !

M.H.B. □

Les Jurés d'Assises

Si la justice est dans notre pays, "Le 3^e pouvoir", administration lourde et complexe, elle n'en concerne pas moins les administrés. La Cour d'Assises est la seule juridiction au sein de laquelle les citoyens jugent directement leurs semblables... Qui sont ces jurés ? Quel est leur rôle ? Autant de questions que nous nous posons.

Les Cours d'Assises, implantées dans chaque département, statuent sur les infractions criminelles. L'originalité de cette juridiction se manifeste sur trois points : tout d'abord, il s'agit d'une juridiction intermittente dont les sessions dépendent de l'existence de crimes.

Par ailleurs, les décisions de la Cour d'Assises sont rendues en premier et dernier ressort. Elles ne sont donc pas susceptibles d'appel mais seulement d'un pourvoi en Cassation qui ne rejugera que le droit, la forme et jamais le fond de l'affaire. La singularité primordiale de la Cour d'Assises se trouve dans sa composition :

- La Cour, composée de trois magistrats du siège (issus de la Cour d'Appel) qui délibèrent et rendent les décisions, d'un Procureur Général qui requiert la peine, et d'un Greffier qui enregistre les débats.

- Le jury composé de neuf jurés tirés au sort publiquement sur une liste de 35 personnes. 1.129 jurés formeront la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises pour 1986, soit un juré pour 1.300 habitants.

Lors de la séance publique du Conseil Municipal en date du 23-5-1985, le Maire a procédé au tirage au sort, sur les listes électorales, des noms de 24 habitants de notre commune, dont huit figureront sur la liste annuelle des jurés pour 1986.

La liste de session sera, quant à elle, formée de 35 jurés tirés au sort sur cette liste annuelle dont 9 seront désignés pour siéger, en définitive.

Donc douze personnes décident de l'arrêt qui va être rendu. Malgré tout, une limite est posée puisque toute décision défavorable à l'accusé doit être prise à une majorité d'au moins huit voix.

Cette "juridiction populaire", dont le principe est issu de la Révolution, amène des hommes à juger en équité et dans les règles, ceux d'entre eux, qui ont violé l'ordre social.

M.A. □

Brignais pourra mieux vivre grâce au Projet de Quartier

Cette opération de projet de quartier au titre de laquelle la ville compte intervenir pour :

- la rénovation de l'habitat au centre ville,
- le renforcement de l'activité et de l'animation au centre ville, notamment en direction du commerce,
- l'amélioration des espaces urbains des cheminements piétons et de la voirie,
- la création d'équipements spécifiques complémentaires,
- le traitement des grands ensembles des Pérouses et de la Compassion, a commencé par le recrutement d'un animateur dont l'embauche a été

effective au début de ce mois.

En effet, parmi une vingtaine de candidats, c'est Mlle Françoise Coste qui a été retenue.

Titulaire du diplôme d'études supérieures, spécialisée en urbanisme, ayant déjà participé à ce type de réalisation, elle doit être à même de répondre aux objectifs que lui a fixés le Maire :

Il s'agit en effet, en relation avec les élus, les services et à l'écoute de la population, de favoriser la rénovation de la partie centrale de notre cité. C'est donc une mission d'écoute, de réflexion et de proposition.

Tous les aspects doivent être pris en compte (financier, esthétique, sociologique, pratique). La formule retenue (Association Municipale selon la loi de 1901) doit permettre de conforter les intérêts de Brignais avec ceux des particuliers.

Mlle Coste et sa secrétaire ouvriront donc une permanence en mai, 6, rue du Moulin (ancienne Maison Besson où était la SDEI).

D'ici là, elles s'installeront dans les Services Techniques à la Mairie. Elles seront donc à votre disposition.

Nous comptons particulièrement sur la coopération des propriétaires sans lesquels toute amélioration resterait vaine.

Les élus ont décidé d'y mettre les moyens, Brignais doit saisir cette occasion. Cette réalisation sera bénéfique pour tous.

M.T. □

Travaux effectués en 1985 dans notre commune

- Construction Hôtel de Ville.
- Aménagement des abords de l'Hôtel de Ville.
- Aménagement de la rue de Janicu.
- Aménagement du parc de Mijolla.
- Aménagement de trottoir sur la rue Général de Gaulle (de l'Hôtel de Ville au carrefour du CD.42).

- Aménagement du bâtiment du Vieux Moulin sur quatre niveaux.

Groupes scolaires :

- Aménagement de deux classes informatiques (primaire Lassagne, primaire Fournion).
- Pose de revêtement thermoplastique dans un préfabriqué primaire Fournion.
- Réfection en peinture des quatre cages d'escalier de primaire J. Moulin et Lassagne.
- Réfection en peinture de deux classes à la maternelle J. Moulin et trois

classes à primaire Lassagne.

- Aménagement du préau primaire Lassagne pour éducation physique.
- Remplacement de la chaudière fuel par une chaudière gaz à l'école Fournion (programme économie d'énergie).

LEP :

- Aménagement d'une classe informatique (fourniture matériel).
- Réfection en peinture des boiseries extérieures.

C.E.S. :

- Aménagement d'une classe EMT (travaux de restructuration).

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- Intensification de l'éclairage des voies suivantes : route d'Irigny, route de Coq Gaulois, RN.86 (de St-Genis-Laval jusqu'au carrefour SPA) + part de chemin SNCF, route de Soucieu (CD.25), rue de la Compassion.

VOIRIE :

- Réfection de chaussées : boulevard Lassagne, route du Coq Gaulois, route de Vourles, rue Paul Bovier-Lapierre (devant HLM), chemin de Sacuny, chemin du Barret (tranchée), chemin du Presbytère

Pendant les travaux rue de Janicu.



Aménagement de trottoirs.

Le chantier de la rue de Janicu.



(partie), trottoirs centre ville (620 m²), CD.42 (construction de trottoirs jusqu'au lotissement Faure), CD.25 (construction de trottoirs de la RN.86 au lotissement du Chéron, chemin de Chiradie, rue Simondon et carrefour rue du Gare).

- En cours : chemin du Bonneton, trottoirs rue Général de Gaulle pour stationnement VL, chemin du Canal,

chemin du Bois des Côtes, avenue de Verdun.

ASSAINISSEMENT :

- Construction d'un égout eaux pluviales de diam. 1000 et 1200 chemin du Canal et rue Simondon jusqu'à l'avenue du Stade.
- Création de grilles supplémentaires et rectification d'avaloirs avenue F.

Gaillard.

- Création d'un déversoir d'orage sur RN.86 à la hauteur du Chéron.

D.D.A. :

- Nettoyage du Chéron (entre RN.86 et Garon), du Merdanson (entre RN.86 et A.45).
- Abattage d'arbres situés dans le lit du Garon en Barry.

G.M. □

le 27 décembre 1985

Voirie

Le programme de voirie 1985 a été entièrement réalisé pour une somme de 740.587 F TTC.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 septembre 1985, a décidé de poursuivre les travaux débloquent une somme de 1.751.000 F.

Dans ce programme, les voies suivantes seront traitées : avenue de Verdun, Chêneraie, Marronniers, Presbytère, chemin de la Plaine d'Elite, Bonneton, rue des Rouliers, etc...

Pour 1986, le programme est basé sur une continuité de reprise des enrobés de certaines voiries et plus particulièrement l'élargissement de la rue du Moulin à la hauteur de l'expropriété Besson avec retour le long du Garon vers la place du 8 Mai 1945 et le réaménagement de la circulation, voitures et piétons, de la rue Simondon principalement à la hauteur du groupe scolaire et son arrivée sur la RN.86.

G.M. □



Réfection de l'avenue de Verdun.

Que d'eau !

Le 14 juin et le 15 juillet 1985, deux gros orages qualifiés de caractère exceptionnel par la météorologie nationale (respectivement 24 mm et 42 mm de hauteur d'eau) se sont abattus sur Brignais en créant un certain nombre d'inondations sur la voie publique et chez des particuliers.

Afin de remédier à cette situation, la Municipalité a immédiatement effectué un certain nombre de petits travaux de mise en conformité de certains ouvrages afin de pallier des dysfonctionnements immédiats.

Ceci concerne certains avaloirs, rue Ferdinand-Gaillard, la mise en œuvre d'un trop-plein rue du Général de Gaulle, la modification du réseau d'eaux usées rue du Garel ainsi que la réparation de regards.

Par ailleurs, la Municipalité a réalisé à l'automne 1985 un nouveau raccordement du réseau pluvial de la Côte au Garon en passant d'un diamètre de 500 à 1.000 et 1.200 à brancher sur la rivière du Garon, ceci afin de protéger l'ensemble rue du Garel des eaux des surfaces de la rue de la Côte.

Enfin, la ville a confié à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) une étude "eaux de ruissellement" sur l'ensemble du territoire communal avec diagnostic du réseau d'eaux pluviales et solution proposée et qui devrait s'étaler sur une période d'une année.

Cependant, la Ville a demandé à celle-ci de vérifier un certain nombre de points en priorité sur l'ensemble du bassin versant rue du Bonnet et rue Ferdinand Gaillard ainsi que la rue du Garel afin qu'elle puisse à l'échéance du mois de juin 1986, pouvoir réaliser les travaux lourds qu'il ne lui était pas possible de conduire sans les situer dans une cohérence globale.

Cette étude servira également à confirmer ou infirmer certains zonages du POS suivant capacité des réseaux et possibilité technique à assainir certaines zones.

Dans la mesure où certains travaux lourds figureraient en conclusion de cette étude au centre ville ou ailleurs, la ville les réaliserait afin de mettre en conformité son réseau avec l'urbanisation récente de Brignais.

D.M.T. □

Le Garon, un joyau pour Brignais

Nous attirons l'attention de tous sur le potentiel que représente la rivière du Garon pour le patrimoine de la commune.

En relation avec la société de pêche qui effectue un travail remarquable en matière d'entretien des berges, la commune réservera sur chacun de ces budgets à venir, une somme lui permettant de se mettre en conformité avec les travaux préconisés dans l'étude menée par le Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Garon.

Nous souhaitons que chacun prenne conscience de la fragilité de cet ensemble pour que le Garon ne devienne pas un égout à ciel ouvert.

Nous pensons notamment à certains rejets industriels ou non, ainsi qu'à l'ensemble des objets et débris qui sont, par certains, rejetés à cet endroit.

En accord avec la DDA, le Maire est bien décidé à faire respecter le Code Rural, car il est inadmissible de se servir de cet agréable cours d'eau comme d'une poubelle.

Adultes, vos enfants sont sensibles à votre attitude !

M. THIERS □



Révision du P.O.S.

(Plan d'Occupation des Sols)

Depuis le début de l'année 1985, le POS (Plan d'Occupation des Sols) de Brignais est en révision. Jusqu'à maintenant, la commune a travaillé en petites commissions afin de préciser et de confirmer l'ensemble des objectifs qui concourront à cette nouvelle élaboration du règlement du POS, afin de tenir compte le plus précisément possible de l'évolution de l'urbanisation en cours depuis la date d'approbation des règlements en vigueur.

Ainsi à ce jour, le groupe de travail officiel, placé sous la responsabilité du Maire et regroupant des élus, et l'ensemble des administrations DDE, DDA, Chambres consulaires, communes limitrophes, associations générales... a été officiellement constitué ; celui-ci peut donc se réunir et permettre ainsi au Conseil Municipal de pouvoir délibérer une première fois sur un projet de nouveau POS à l'échéance des mois d'avril/mai.

Celui-ci circulera alors pendant un délai de trois mois dans les différentes administrations afin que celles-ci puissent se prononcer définitivement à son sujet à la suite de quoi, l'enquête publique d'un mois pourra être organisée. Celle-ci devrait intervenir en septembre après les délais réglementaires d'approbation préfectorale, le POS pourrait être applicable dès le mois de janvier 1987.

LES SERVICES TECHNIQUES □

**LOCATION CAMION BENNE
ET CAMION GRUE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
MAÇONNERIE**

**SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTION
ET
TERRASSEMENT
"S.C.T."**

**"Le Bonneton" - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 10 44 - 78 05 33 98**

Location engins à chenille et pneus

Un vrai professionnel du jardin

Planter des arbres, des arbustes, rosiers, semer un gazon, tracer une allée, fleurir une terrasse, vous avez tous un jour fait vos essais et constaté votre demi-résultat. Mais créer un vrai paysage proche de la NATURE, reconstituer un bosquet tel que l'on a pu l'admirer dans un parc ou même dans les bois, dessiner une allée bordée d'arbustes ou de fleurs, implanter un arbre d'ombrage ou un brise-vue sans étouffer dans les cinq ans les arbustes ou la haie voisine, seul un "Pro" de vingt ans d'expérience peut réussir le plus beau jardin de vos rêves.

Ne cherchez pas plus loin que chez vous, Paul GOUTTENOIRE est l'un de ceux qui peut garantir à coup sûr ce rêve.

D'ailleurs il vient de prouver ses compétences en agençant merveilleusement les végétaux de la salle de remise des prix des Maisons Fleuries de BRIGNAIS le 16 novembre 1984.

Son expérience, sa pépinière, son personnel hautement qualifié sont à votre service pour tout ce qui touche au jardin et à la décoration florale.

Paul GOUTTENOIRE est à votre écoute tous les jours sauf le samedi, à l'entreprise NATURE Tél. 78 05 13 93 à Vourles.

**PILONNEUSES
VIBRATEURS
MARTEAUX
ROULEAUX
PLAQUES
POMPES**

1960 - WACKER-FRANCE - 1985

= 25 années au service des Entreprises du BATIMENT et des TRAVAUX PUBLICS, des SERVICES PUBLICS, des COLLECTIVITÉS LOCALES.

= 25 années de PROMOTION et d'ASSISTANCE TECHNIQUE.

= 25 années de collaboration avec les Prescripteurs, Maître-d'œuvres, Bureaux d'études, Ingénieurs, Conducteurs de travaux, Chefs de chantiers, Chefs d'ateliers.

A l'occasion de son 25^e ANNIVERSAIRE, WACKER FRANCE exprime toute sa gratitude à ses nombreux clients pour leur confiance, et souhaite la BIENVENUE à tous ceux qui le deviendront.

WACKER-FRANCE - leader de la Pilonneuse de la Plaque vibrante et de la Vibration électrique est également le grand spécialiste des Marteaux légers autonomes, électriques, pneumatiques, des Pompes pour eaux très chargées.

WACKER-FRANCE - c'est aussi la Vibration pneumatique, les Rouleaux vibrants, les Découpeuses, les Tarières.

WACKER-FRANCE - synonyme de Rentabilité, Fiabilité, est plus que jamais à votre service.

WACKER-FRANCE S.A.
2, AVENUE DE LA DIVISION LECIERC
94450 LIMEIL-LE-VIVANT
TEL. 569 42 20 TELE. 203.649F



Le S.I.E.T.O.M.

ou comment traiter
les ordures ménagères

Le Syndicat Intercommunal Rhône-Isère pour l'étude d'un programme de traitement des ordures ménagères, présidé par Michel Thiers, a été créé le 28 juin 1985, par la volonté de 44 communes confrontées à ce problème quotidien.

En effet, il faut savoir que chaque habitant produit entre 250 à 300 kg d'ordures par an, ce qui représente environ 25.000 tonnes pour les 100.000 habitants regroupés dans ce syndicat.

La tâche que se sont fixée les 88 délégués ?

Etudier, avec l'appui des D.D.E. et D.D.A. du Rhône et de l'Isère, toutes les méthodes de traitement d'ordures ménagères, afin de décider après comparaison celle qui sera retenue. Problème très délicat, qui doit prendre en compte des données écologiques, humaines, techniques et économiques. Ce travail, mené très sérieusement par les membres du syndicat, en toute objectivité, et s'appuyant sur des visites d'installations en fonctionnement, débouchera mi-avril sur le choix de la meilleure solution possible. **H.S.** □

COMMUNE DE BRIGNAIS

Collecte des ordures ménagères

Modification des collectes en raison des jours fériés de l'année 1986

JOURS FÉRIÉS CHOMÉS	Collecte de remplacement des logements collectifs
Lundi 31 mars 86. (Pâques)	Samedi 29 mars à partir de 10 h.
Lundi 19 mai 86 (Pentecôte)	Samedi 17 mai à partir de 10 h.
Lundi 14 juillet 86 (Fête Nat.)	Samedi 12 juillet à partir de 10 h.
Vendredi 15 août 86 (Assomption)	Jeudi 14 août à partir de 10 h.

Les trottoirs de Brignais

La Commune de Brignais assure le nettoyage de la Voirie Municipale : il est cependant rappelé que les riverains, responsables de la sécurité sur les parties des trottoirs situés devant leur propriété, ceux-ci sont tenus d'en assurer la propreté, notamment dans les parties de délaissé.

« Personne n'est responsable de la tête qu'il a, mais à partir d'un certain âge chacun est responsable de la tête qu'il fait. »



GEKA
EBÉNISTERIE
A L'ANCIENNE

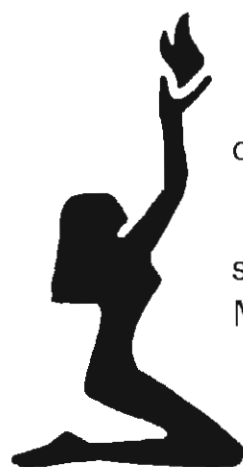
Meubles massifs,
noyer et merisier de France
Finition gomme laque
et cire d'abeilles

4 et 6, rue Servient, 69003 Lyon
Tél. 78 60 07 06

DIÉTÉTIQUE - ESTHÉTIQUE CORPORELLE

NOUVEAU A OULLINS

perdez 6, 8, 10 kg
en 4 semaines



Importante perte
de poids et de volume
dès la première semaine
sans médicament
sans fatigue et
sans se priver de manger
MÉTHODE EXCLUSIVE

Renseignements
gratuits sur R.V.

78.50.89.15

Pharmacies ouvertes les samedis après-midi et les lundis après-midi 1^{er} semestre 1986 à Brignais

MARS

les 1 et 3 M. REYNAUD
les 8 et 10 Mme THOMAS
les 15 et 17 Mme LOMBARD
les 22 et 24 M. REYNAUD

AVRIL

les 5 et 7 Mme LOMBARD
les 12 et 14 M. REYNAUD
les 19 et 21 Mme THOMAS
les 26 et 28 Mme LOMBARD

MAI

les 3 et 5 Mme THOMAS
les 10 et 12 M. REYNAUD
le 17 (samedi) M. REYNAUD
les 24 et 26 Mme LOMBARD
le 31 (samedi) Mme THOMAS

JUIN

le 2 (lundi) Mme THOMAS
les 7 et 9 M. REYNAUD
les 14 et 16 Mme LOMBARD
les 21 et 23 Mme THOMAS
les 28 et 30 M. REYNAUD

SANG DES UNS = VIE DES AUTRES

Réservez les dates suivantes :

LUNDI 14 AVRIL
de 15 h. 45 à 19 h. 15

VENDREDI 25 JUILLET
de 9 h. 15 à 12 h.

LUNDI 20 OCTOBRE
de 15 h. 45 à 19 h. 15

dans les salons du Foyer
Résidence "LES ARCADES"

Venez nombreux.
Vous êtes attendus
dans un cadre magnifique !

Le Docteur Jacques NICHIL nous a quittés...

Brignais tout entier a été cruellement frappé par le décès de Jacques NICHIL, le 16 décembre dernier.

M. le Curé Mondonneix et Michel Thiers, Maire, se sont faits les interprètes, avec émotion, de la foule immense venue lui rendre un dernier hommage.

Le Conseil Municipal, les Brignaisiens s'associent pleinement à la douleur de Mme NICHIL et de sa famille.

Pharmacies ouvertes les dimanche, lundi matin et jours fériés

MARS

Dimanche 2 et Lundi 3 matin
Mlle LADERACH, Bd Kennedy, OULLINS 78 51 54 72
Dimanche 9 et Lundi 10 matin
M. LAURENT, 92, Grande-Rue, OULLINS 78 51 31 66
Dimanche 16 et Lundi 17 matin
Mme LOMBARD, 4, place des Terreaux, BRIGNAIS 78 05 20 33
Dimanche 23 et Lundi 24 matin
Mmes MIRABEL-QUENIN, 65, Gde-Rue, OULLINS 78 51 32 22
Dimanche 30 - PAQUES
M. OBLETTE
"Montmein", bd de l'Europe, OULLINS 78 51 39 84
Lundi 31 (journée)
Mme PARAVY, 74, rue Charron, OULLINS 78 51 37 85

AVRIL

Dimanche 6 et Lundi 7 matin
M. BENKIMOUN
Le Champlong, ST-GENIS-LAVAL 78 56 43 43
Dimanche 13 et Lundi 14 matin
M. REYNAUD
13, place Gamboni, BRIGNAIS 78 05 25 12
Dimanche 20 et Lundi 21 matin
Mlle RIVOIRE
84, rue Roger-Salengro, PIERRE-BÉNITE 78 51 36 50
Dimanche 27 et Lundi 28 matin
Mme REYNAUD
3, place Jaboulay, ST-GENIS-LAVAL 78 56 08 57

MAI

Jeudi 11
M. THEVENET, 125, Grande-Rue, OULLINS 78 51 30 75
Dimanche 5 et Lundi 5 matin
Mme THOMAS, 65 rue Gal de Gaulle, BRIGNAIS 78 05 14 16
Jeudi 8
Mme UMBER LATHOUD
81, rue Pierre-Sémard, OULLINS 78 51 31 21
Dimanche 11 et Lundi 12 matin
M. VILLEROT, Haute-Roche, PIERRE-BÉNITE 78 51 12 16
Dimanche 18
Mlle VUILLET,
85, avenue Clemenceau, ST-GENIS-LAVAL 78 56 33 51
Lundi 19
M. BENKIMOUN
Le Champlong, ST-GENIS-LAVAL 78 56 43 43
Dimanche 25 et Lundi 26 matin
M. BLACHON, 157, Grande-Rue, OULLINS 78 51 32 12

JUIN

Dimanche 1 et Lundi 2 matin
M. CHABBAT, 79, Gde-Rue, OULLINS 78 51 30 40
Dimanche 8 et Lundi 9 matin
M. FABRE, 81, rue R. Salengro, PIERRE-BÉNITE 78 51 36 21
Dimanche 15 et Lundi 16 matin
Mme COSSIN, 91, bd Emile-Zola, OULLINS 78 51 32 70
Dimanche 22 et Lundi 23 matin
M. CONDAMINE, 59, rue P.V. Couturier, OULLINS 78 51 36 20
Dimanche 29 et Lundi 30 matin
M. FEMELAT, 9, place Joffre, ST-GENIS-LAVAL 78 56 10 62

ÉTAT-CIVIL

Liste des naissances de l'année 1985

AGOSTINI Yvan, 19 mai
ALLEMANE Anthony, 29 mars
ALLIBE Christelle, 10 octobre
ANTON Mickaël, 21 septembre
ANTONANGELI Rebecca, 7 mars
ARTHAUD Emilie, 12 août
AUBERT Patrick, 22 septembre
AUBERT Richard, 22 septembre
AUGUSTAT Sandrine, 12 juin
BAHI Hodda, 17 janvier
BAILLY Edith, 11 mars
BAILLY Vanessa, 6 décembre
BALLEYDIER Emilie, 18 août
BALLEYDIER Laurent, 13 juin
BARTOSIK Catherine, 2 janvier
BASTIEN Amandine, 10 avril
BECK Edwige, 9 janvier
BEKHOUCHE Farouk, 31 août
BENHADDA Sihem, 21 juin
BEN OTHMAN Sabri, 27 avril
BEN SALAH Nisar, 9 juillet
BERREUR Damien, 18 février
BERTIER Mathilde, 14 mai
BILLARD Sébastien, 30 janvier
BLANDIN Matthieu, 29 août
BLANZAT Gaëlle, 24 mars
BOISSON Thomas, 15 mai
BONNET Cloé, 11 novembre
BOULAS Justine, 13 octobre
BOUTEILLE Florian, 10 septembre
BROCHOT Christelle, 15 mai
CHABANNES Jérôme, 6 juin
CHIERA Franco, 18 mars
COMBES Céline, 25 avril
COUSSEAU Aurélien, 4 octobre
CRETIN Grégory, 30 mars
CRUZ Fabien, 25 juillet
DANJEAN Priscille, 20 avril
DA ROCHA PINTO Stéphanie, 28 juin
D'AUBAREDE Alexandre, 11 avril
DELAMARE Cyrille, 1^{er} janvier
DEL BIANCO Hermann, 13 avril
DELOREME Jérémy, 2 septembre
DELOREME Michaël, 2 septembre
DESMERGER Audrey, 7 novembre
DESIGNES Vanessa, 5 mai
DONOSO ROZAS José, 6 mai
DUPUY Lydie, 24 janvier

ECOCHARD Ségolène, 6 mai
 ELSSENSOHN Rémi, 27 octobre
 FAVRE-BULLY Maud, 27 juin
 FECENKO Jennifer, 8 janvier
 FERRUZZA Eddy, 18 juin
 FEURE Serge, 25 novembre
 FILIEUL Franck, 30 mai
 FLORET Claire-Marie, 14 juin
 FOREST Pierre, 21 novembre
 FRAYSSE Sylvain, 16 juin
 GALATI Romain, 14 juillet
 GALIFIER Jérôme, 18 août
 GARDON Erika, 18 avril
 GARGIULO Nicolas, 18 janvier
 GARRAS Chérazade, 6 mai
 GARRIGA Loïc, 8 novembre
 GERACITANO Franck, 10 juin
 GHIGNONE Rémy, 16 septembre
 GILLET Emilie, 31 décembre
 GRILLON Aurélie, 14 octobre
 GRONDIN Didier, 1^{er} février
 GUETTOUCHE Mehdi, 11 août
 GUGLIETA Angélique, 30 juillet
 GUICI Nori, 3 juillet
 GUTIERREZ Priscilia, 12 août
 HAMEL Ibrahim, 14 décembre
 HEMBERGER Benjamin, 1^{er} février
 HOP Chrystelle, 7 août
 HOUCARD Jérémie, 28 octobre
 HOURS Virginie, 19 septembre
 JAADI Marie-Dounia, 21 novembre
 JUZIUCZUK Angélique, 16 avril
 KARAYAN Isadora, 30 juin
 KHENISSI Mourade, 20 avril
 ISNARD Axel, 23 février
 JOMARD Mélanie, 21 mars
 LAC Céline, 4 avril
 LANGLOYS Jean-Jacques, 14 août
 LAFAHEL Essia, 18 août
 LEBRAT Hervé, 14 août
 LECOMTE Aurélie, 2 janvier
 LECOMTE Priscilia, 5 juin
 LEONE Audrey, 8 décembre
 LOPEZ Mélissa, 8 mars
 MAGLIONE Sylvain, 14 novembre
 MAURAS Mélanie, 29 octobre
 MONCLARD Médéric, 1^{er} décembre
 MONTARON Laetitia, 12 novembre

MUSSARD Maxime, 12 novembre
 NAIKO Emilie, 16 janvier
 NAMUR Elodie, 19 octobre
 NAYRAND Solène, 6 mai
 OLIVIER Emmanuel, 17 mars
 ARLANDINI Guillaume, 30 août
 OUDDIA Saïd, 25 mars
 PALERMO David, 26 février
 PAULY Martin, 31 mars
 PERNET Christelle, 10 mars
 PEREIRA VIDAL Céline, 11 janvier
 PERRIN-JANET Pierre, 9 décembre
 PILLEZ Julie, 27 août
 PINCHON Bastien, 4 septembre
 PINCHON Bérenger, 4 septembre
 PINCHON Bertrand, 4 septembre
 PLACE Muriel, 25 février
 PROY Christopher, 10 novembre
 QUEREZ Vincent, 3 février
 RIOT Guillaume, 13 septembre
 RIVIERE Camille, 3 mai
 ROSSIGNOL Eric, 8 octobre
 ROSTAING Valérie, 26 août
 ROURE Romain, 15 février
 SAIGNOL Aurélie, 22 janvier
 SALAT Alexandre, 18 octobre
 SALE Jonathan, 12 juin
 SAN Sophorn, 12 novembre
 SANCHEZ Hervé, 23 juillet
 SANMARTY Ludivine, 30 octobre
 SATAA Anissa, 8 avril
 SAURET Jonathan, 18 janvier
 SIBLET Stéphane, 6 avril
 SODOYER Loriane, 20 janvier
 TERRIER Isabelle, 14 novembre
 THENON Matthieu, 15 octobre
 THIVILLON Marie, 24 juillet
 TIANO Alexandre, 17 janvier
 THOMAS Emilie, 29 juin
 VENEKAS Rémy, 12 février
 VIAL Julie, 2 juin
 VIALLET Michaël, 15 septembre
 VILLARD Marie, 31 mai
 VIRET Maxime, 21 octobre
 VIRET Philippe, 10 septembre

Total des naissances : 141

Liste des mariages du 1^{er} mai 1985 au 28 février 1986

LAMECHE Aïlèle et BENNAT Noria, le 11 mai
BAUDRAND Jean-Jacques et PALLUIS Michèle, le 11 mai
ROUSSEL Fabrice et GRAO SANBARTOLOME Maria,
le 1^{er} juin
L'HERMITTE Bruno et THOMAS Françoise, le 1^{er} juin
LIMANDAS Serge et MAZELIER Dominique, le 8 juin
DENIS Philippe et DULAC Christine, le 8 juin
SANDT Jean-Roland et LESTRAT Odile, le 14 juin
PASCAL Olivier et LESIMPLE Véronique, le 15 juin
REGE GIANASSO Michel et MONTESANO Marie-Pierre,
le 28 juin
DELORME Adrien et PERPINIAL Régine, le 29 juin
DESSAIGNE Eric et MELE Jeannine, le 6 juillet
LENTILLON Philippe et BUTIN Linda, le 12 juillet
ROSSI Maurice et FAYRE-BULLY Véronique, le 24 août
FEVRE Serge et MAZET Elisabeth, le 31 août

AGULLO André et PEREZ Sylvie, le 6 septembre
GONNET Didier et QUEREZ Odile, le 13 septembre
PINTO REIS Manuel et THIOILLIERE Josiane, le 14 septembre
BISIAUX Daniel et PUJALTE Annie, la 14 septembre
VALOIS Maurice et PONCET Yvette, le 14 septembre
DEGRANGE Eric et WOZNIAK Françoise, le 21 septembre
BRET Bernard et RABILLOU Sylvie
LÖSSEL Carl-Wolfgang et STAFRACH Charlette, le 5 octobre
BOULARD Michel et DUSSURGEY Suzanne, le 12 octobre
ROUCHON Philippe et MARION Béatrice, le 9 novembre
TOMSON Michel et IBO Evelynne, le 16 novembre
FILLON Roger et PASINI Aline, le 7 décembre
DOLEDEC Sylvain et CROZIER Pascale, le 7 décembre
RICCI Marcel et BOGGIO Evelynne, le 28 décembre
DURAFFOURG Pascal et ADELIN Marie-Claude, le 11 janvier
BOCHET Maurice et MARGAND Martine, le 18 janvier.

Liste des décès du 1^{er} mai 1985 au 28 février 1986

BAREL Louis, 76 ans, le 29 avril à Pierre-Bénite
 PELTIER Edouard, 77 ans, le 30 avril à Francheville
 SALVAT née BOIS Yvonne, 61 ans, le 5 mai à Pierre-Bénite
 CHASSARD Julien, 78 ans, le 5 mai à Pierre-Bénite
 LOIZEMANT Paul, 81 ans, le 8 mai à Pierre-Bénite
 FERRAND Jean-Baptiste, 81 ans, le 15 mai à Albigny-sur-Saône
 DELENONCOURT Louise, 89 ans, le 7 juin à Brignais
 PAQUET Pierre, 41 ans, le 10 juin à Brignais
 VERGAIN Ernest, 95 ans, le 29 juin à Brignais
 PICHAUD Firmin, 77 ans, le 26 juin à Pierre-Bénite
 BAREL née TRIOMPHE Renée, 72 ans, le 6 juillet à Brignais
 VIAL Jean-Paul, 24 ans, le 28 juillet à Brignais
 PERROUSSET Marceline, 75 ans, le 10 août à Pierre-Bénite
 TOCANIER née VANDAME Joseline, 57 ans, le 13 août à Aveize
 HENRY Pétrus, 86 ans, le 5 août à Lyon 8^e
 MOUSSIAUX Adolphe, 94 ans, le 10 août à Lyon 5^e
 BARD Julie, 73 ans, le 24 août à Saint-Genis-Laval
 VALENTI Richardo, 80 ans, le 25 août à Lyon 5^e
 IBANEZ Francisco, 79 ans, le 4 septembre à Brignais
 GARDET née CHARBONNEL Marie, 80 ans, le 8 septembre à Pierre-Bénite
 PEGAZ née ABOUZY Louise, 80 ans, le 11 septembre à Givors
 BOURRAT née DEJOUX Marie, 82 ans, le 2 octobre à Stey-Foy-lès-Lyon

APIED Jean, 59 ans, le 9 octobre à Pierre-Bénite
 FERAT née LOLIVE Jeanne, 84 ans, le 20 novembre à Pierre-Bénite
 TONELLI née FEBVRE Germaine, 79 ans, le 21 novembre à Pierre-Bénite
 SERAUD Jeanne, 80 ans, le 28 novembre à Brignais
 BONNIER André, 41 ans, le 2 décembre à Brignais
 GEISLER née DEVIDAL Emilienne, 62 ans, le 2 décembre à Brignais
 BESACIER Marcel, 60 ans, le 16 décembre à Pierre-Bénite
 VUAGNAT née MILLIAT Madeleine, 79 ans, le 18 décembre à Pierre-Bénite
 NICHIL Jacques, 43 ans, le 16 décembre à Bron
 PONCET Marie, 83 ans, le 30 décembre à Brignais
 CHAPPELLE née REYNAUD Phanie, 82 ans, le 3 janvier à Brignais
 VOLIN Marie, 80 ans, le 12 janvier à Brignais
 RANCHIER Marie, 77 ans, le 16 janvier à Brignais
 HOARAU née ZAMUDIO Annie-Rose, 33 ans, le 10 février à Brignais
 BRUT Marie, 83 ans, le 13 février à Brignais
 PICOT Marie-Rose, 88 ans, le 13 février à Brignais
 GERARD Marie, 78 ans, le 15 février à Brignais
 LASSAIGNE Pierrette, 91 ans, le 16 février à Brignais
 RIGOLLET Marie, 90 ans, le 21 février à Brignais.

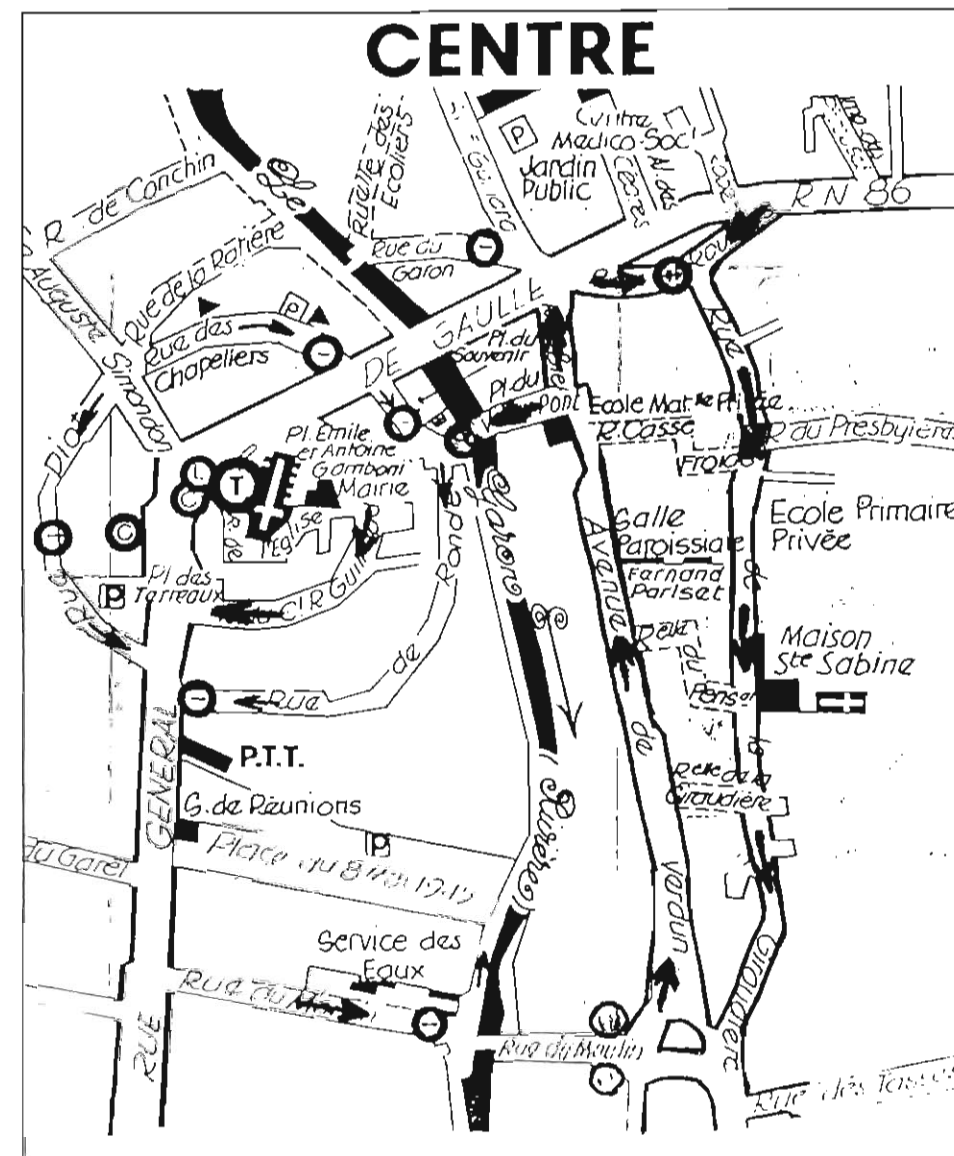
DERNIÈRE MINUTE

AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION EN CENTRE VILLE

Pour compléter les travaux menés pour la rénovation de la rue de Verdun, la Municipalité de Brignais a décidé de mettre en sens unique la rue de la Giraudière et de la rue de Verdun.

Cette décision a été prise suivant conclusions de la commission de voirie afin d'améliorer la sécurité des piétons et la sécurité des enfants à l'heure des entrées et sorties des écoles, ainsi, la rue de la Giraudière sera-t-elle accessible depuis la route nationale vers la rue du Moulin et la rue de Verdun, de la rue du Moulin vers la route nationale.

Nous comptons sur la compréhension de tous pour que ces mesures puissent être appliquées de la façon la plus satisfaisante possible, étant entendu que cette mesure est applicable depuis le lundi 17 mars 1986. **D.M.T.** □



Permanences en Mairie

(Salle des Permanences)

28, rue Général de Gaulle

Caisse Maladie de Sécurité Sociale (Mme Saporis)
Le mardi de chaque semaine de 13 h. 30 à 16 h.

Caisse Vieillesse de Sécurité Sociale
Le 1^{er} et le 3^e vendredi de chaque mois de 8 h. 30 à 10 h.

Caisse de Retraite Complémentaire (A.R.C.O. et C.I.C.A.S.)
Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Conciliateur
Le 2^e samedi de chaque mois de 9 h. à 11 h.

Assistance sociale de la Sécurité Sociale (Mme Gazagne)
Le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois de 9 h. à 11 h. 30.

Centre des Impôts de Lyon-Givors
En principe le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h. à 11 h. 30.

Permanence juridique
Le 1^{er} et le 3^e mercredi de chaque mois de 17 h. 30 à 19 h. 30.

En ce qui concerne vos papiers de Sécurité Sociale, Mme Saporis se tient à votre disposition tous les mardis de 13 h. 30 à 16 h. en Mairie (salle des permanences).

Son but : recevoir tous les dossiers des assurés, les compléter au besoin. Les dossiers déposés à Brignais sont remboursés beaucoup plus vite. Pour que ce service continue à fonctionner, n'hésitez pas à l'utiliser.

Service entraide-retraités

La commission "Cheveux Blancs" met sur pied un service "Entraide-Retraités".

Sont concernés : tous les retraités ayant des compétences à mettre au service des autres : petite plomberie, électricité, couture, paperasse... menus travaux de dépannage, un robinet qui fuit, un rideau à raccrocher, une fermeture éclair qui saute, un ourlet à refaire... services ne remplaçant pas les artisans... C'est un service bénévole en ce qui concerne le travail.

Les personnes intéressées peuvent donner leur nom et leur spécialité en Mairie à Mme Rabilloud ou à Mme Piegay (tél. 78.05.07.84).

Deux médecins se sont installés récemment à Brignais

Dr LORDIER, gynécologue
187, rue Général de Gaulle
Tél. 78 05 00 80

Dr BENOTTE, généraliste
116, rue Général de Gaulle
Tél. 72 31 60 43

Entreprise SCAPPATICCI

PÈRE & FILS

CHAUDRONNERIE TOUS MÉTAUX
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

57, chemin de la Mouche
69230 ST-GENIS-LAVAL Tél. 78 51 62 50



P. BEYLAT
Aménageur - lotisseur

4, ROUTE DE LYON 69530 BRIGNAIS / TÉL. 78 05 14 22

Brignais Sports

SKIS PISTE ET FOND

Vente - Location

TENNIS Cordage et Raccordage par Spécialiste
132, avenue Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 15 02



90, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 21 78

**UN CRÉDIT
POUR REMETTRE À NEUF
VOTRE VÉHICULE**

Pourquoi pas ?

CARROSSERIE



Tél. 78 05 14 26

Chemin de la Fonderie

69530 BRIGNAIS



LA FORMULE “ESPACE LIBERTÉ”

une nouvelle gamme de maisons

Les Eoliennes sont formées d'un rez-de-jardin et d'une partie à deux niveaux aménageables enclavée dans le corps de bâtiment principal. Avec les Eoliennes, les maisons Saint-Rémy répondent à une nouvelle demande de l'acheteur qui pourra, à terme, étendre son espace d'habitation. Les Eoliennes sont donc très spacieuses grâce à l'étage supplémentaire et le garage (avec lingerie éventuelle). La formule “espace liberté” permet d'acquérir la maison aménagée au rez-de-jardin et de réserver plus tard l'aménagement de l'étage à votre goût.

Bien sûr, la maison peut aussi être livrée entièrement aménagée. Les modèles Sirocco et Bora sont livrés avec option pergola ou véranda (jardin d'hiver, cuisine extensible...).

Surface habitable : 108,73 m²
dont 28,70 m² aménageables
+ annexes 35,10 m².

Tramontane



Sirocco

Surface habitable : 109,60 m²
dont 27,11 m² aménageables
+ annexes 34,10 m².



Bora

Les MAISONS ST-RÉMY vous proposent par ailleurs une gamme de maisons à partir de 88 m² habitables sur plans type ou personnalisés.

Surface habitable : 107,85 m²
dont 27,77 m² aménageables
+ annexes 34,10 m².



LES MAISONS SAINT-RÉMY

MAISON EXPO : 8, rue Mère Elise Rivet - 69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 11 78